

Fonds Société Aston Hill inc.

CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

CATÉGORIE MONDIALE RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES ASTON HILL

CATÉGORIE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

CATÉGORIE CROISSANCE AMÉRICAINE ASTON HILL

CATÉGORIE RENDEMENT TOTAL CANADIEN ASTON HILL

TABLE DES MATIÈRES

Avis	1
Catégorie croissance et revenu Aston Hill	2
Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill	12
Catégorie croissance du capital Aston Hill	22
Catégorie rendement stratégique Aston Hill	32
Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill	44
Catégorie croissance énergétique Aston Hill	53
Catégorie croissance américaine Aston Hill	61
Catégorie rendement total canadien Aston Hill	68
Notes annexes consolidées	77

AVIS

Les présents états financiers de la Catégorie croissance et revenu Aston Hill, de la Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill, de la Catégorie croissance du capital Aston Hill, de la Catégorie rendement stratégique Aston Hill, de la Catégorie croissance américaine Aston Hill, de la Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill, de la Catégorie croissance énergétique Aston Hill et de la Catégorie rendement total canadien Aston Hill pour le semestre clos le 30 juin 2015 ont été préparés par la direction et n'ont pas fait l'objet d'un examen par les auditeurs externes des Fonds.



Neil Murdoch
Administrateur

31 août 2015



Larry Guy
Administrateur

CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2015 (non audité) et au 31 décembre 2014	2015	2014
Actif		
Actif courant		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	24 523 231 \$	27 663 965 \$
Montant à recevoir sur la vente de placements	178 850	100 000
Montant à recevoir du gestionnaire	—	7 712
Trésorerie	27 046	—
Total de l'actif	24 729 127	27 771 677
Passif		
Passif courant		
Découvert bancaire	—	75 433
Frais de gestion à payer (note 8)	24 231	34 801
Dettes d'exploitation et charges à payer	12 030	31 021
Distributions à payer	—	3
Rachats à payer	191 020	248 004
Total du passif	227 281	389 262
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	24 501 846 \$	27 382 415 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	14 410 144 \$	15 884 742 \$
Série F	8 741 375 \$	10 681 943 \$
Série TA6	963 020 \$	761 855 \$
Série TF6	387 307 \$	53 875 \$
Actions en circulation par série (note 5)		
Série A	1 019 451	1 153 242
Série F	592 858	747 741
Série TA6	103 660	81 653
Série TF6	39 488	5 500
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Série A	14,14 \$	13,77 \$
Série F	14,74 \$	14,29 \$
Série TA6	9,29 \$	9,33 \$
Série TF6	9,81 \$	9,80 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Revenus		
Distributions provenant de placements	327 083 \$	259 290 \$
Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Gains nets réalisés sur les placements	286 853	181 420
Variation de la plus-value latente des placements	477 092	1 148 634
Total des revenus	1 091 028	1 589 344
Charges		
Frais de gestion (note 8)	222 756	161 759
Frais de comptabilité du Fonds	10 632	7 428
Droits de dépôt	5 809	3 025
Honoraires d'audit	9 545	8 891
Frais du comité d'examen indépendant	744	431
Intérêts et frais bancaires	162	120
Droits de garde	5 266	3 319
Frais juridiques	1 123	1 094
Frais d'information aux porteurs d'actions	19 691	9 692
Frais d'administration (note 8)	5 455	2 606
	281 183	198 365
Charges remboursées par le gestionnaire (note 8)	—	(5 263)
Total des charges	281 183	193 102
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	809 845 \$	1 396 242 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	431 928 \$	779 390 \$
Série F	354 525 \$	617 473 \$
Série TA6	22 618 \$	(621) \$
Série TF6	774 \$	— \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action¹⁾		
Série A	0,39 \$	0,96 \$
Série F	0,53 \$	1,07 \$
Série TA6	0,23 \$	(0,04) \$
Série TF6	0,04 \$	— \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période		
Série A	1 098 862	810 751
Série F	669 745	578 565
Série TA6	97 024	15 807
Série TF6	17 801	—

¹⁾ Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	809 845 \$	1 396 242 \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	(286 853)	(181 420)
Variation de la plus-value latente des placements	(477 092)	(1 148 634)
Produit de la vente de placements	6 229 248	1 327 438
Achats de placements	(2 403 422)	(10 428 864)
Diminution du montant à recevoir du gestionnaire	7 712	8 010
(Diminution) augmentation des frais de gestion à payer	(10 570)	9 385
Diminution des dettes d'exploitation et charges à payer	(18 991)	(5 340)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	3 849 877	(9 023 183)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	3 248 193	11 105 011
Rachat d'actions rachetables	(6 962 790)	(1 882 542)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(32 801)	1 104
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(3 747 398)	9 223 573
Augmentation nette de la trésorerie pour la période	102 479	200 390
(Découvert bancaire) trésorerie, à l'ouverture de la période	(75 433)	13 589
Trésorerie, à la clôture de la période	27 046 \$	213 979 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité)

Série A

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	15 884 742 \$	8 533 037 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	431 928	779 390
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	713 834	6 709 033
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	5 633	4 045
Rachat d'actions rachetables	(2 620 111)	(958 861)
	(1 900 644)	5 754 217
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(5 882)	(3 459)
	(5 882)	(3 459)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(1 474 598)	6 530 148
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	14 410 144 \$	15 063 185 \$

Série F

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	10 681 943 \$	6 317 642 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	354 525	617 473
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	1 990 714	4 469 866
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	3 351	4 196
Rachat d'actions rachetables	(4 285 395)	(923 823)
	(2 291 330)	3 550 239
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(3 763)	(3 678)
	(3 763)	(3 678)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(1 940 568)	4 164 034
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	8 741 375 \$	10 481 676 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité) (suite)

Série TA6

Pour le semestre clos le 30 juin 2015 et pour la période du 18 juin 2014 ¹⁾ au 30 juin 2014	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	761 855 \$	— \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	22 618	(621)
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	206 331	208 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—	—
Rachat d'actions rachetables	—	—
	206 331	208 000
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(27 784)	(1 039)
	(27 784)	(1 039)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	201 165	206 340
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	963 020 \$	206 340 \$

¹⁾ Du début des activités le 18 juin 2014.

Série TF6

Semestre clos le 30 juin	2015
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	53 875 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	774
Opérations sur actions rachetables :	
Produit de l'émission d'actions rachetables	337 314
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	1 990
Rachat d'actions rachetables	(300)
	339 004
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :	
Revenus	(6 346)
	(6 346)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	333 432
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	387 307 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité) (suite)

Total du Fonds

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	27 382 415 \$	14 850 679 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	809 845	1 396 242
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	3 248 193	11 386 899
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	10 974	8 241
Rachat d'actions rachetables	(6 905 806)	(1 882 684)
	(3 646 639)	9 512 456
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(43 775)	(8 176)
	(43 775)	(8 176)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(2 880 569)	10 900 522
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	24 501 846 \$	25 751 201 \$

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2015	Coût	Juste valeur	% du portefeuille
Nombre de parts Fonds commun de placement			
1 708 876 Fonds de croissance et de revenu Aston Hill – Série I	22 201 368 \$	24 523 231 \$	100,0 %
Total des placements	22 201 368 \$	24 523 231 \$	100,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité)

Objectifs de placement

L'objectif de placement de la Catégorie croissance et revenu Aston Hill (le « Fonds ») consiste à offrir aux investisseurs un revenu et un potentiel d'appréciation du capital au moyen de positions tant acheteur que vendeur. Le Fonds investit, indirectement, dans une combinaison de titres de capitaux propres cotés en bourse, de titres de créance à rendement élevé, de fonds de revenu, d'obligations convertibles et de débentures provenant d'émetteurs canadiens et nord-américains. Le Fonds peut détenir, de temps à autre, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds de croissance et de revenu Aston Hill (le « fonds sous-jacent »). Le Fonds peut investir dans d'autres fonds communs de placement.

Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque associé à l'exposition à un ou plusieurs pays, secteurs, catégories d'actifs ou titres en particulier. Le risque de concentration du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placement en vue d'assurer sa conformité aux directives de placement. Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du fonds sous-jacent et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placements dans le respect des directives de placement. Le tableau suivant présente un aperçu de la concentration du portefeuille du fonds sous-jacent au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

Secteur	En % du total des placements du fonds sous-jacent	
	30 juin 2015	31 décembre 2014
Services financiers	15,2 %	19,4 %
Technologies de l'information	10,6 %	2,8 %
Biens de consommation discrétionnaire	7,5 %	13,4 %
Énergie	7,1 %	3,1 %
Soins de santé	6,6 %	5,2 %
Industries	6,2 %	6,1 %
Biens de consommation de base	4,0 %	3,2 %
Services publics	3,7 %	1,9 %
Immobilier	2,6 %	7,1 %
Matières premières	2,4 %	3,2 %
Titres à revenu fixe	36,3 %	42,1 %
Placements – position vendeur	(2,2) %	(7,5) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est exposé au risque de prix, car ses placements sont sensibles à l'évolution des conditions économiques générales aux États-Unis et au Canada. Le fonds sous-jacent a principalement investi dans des actions américaines et canadiennes. Par conséquent, un repli global des économies américaine et canadienne pourrait avoir des conséquences négatives sur la valeur de ses placements.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, si la juste valeur des placements du portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 1 317 916 \$ (1 478 195 \$ au 31 décembre 2014).

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt du fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, l'exposition du fonds sous-jacent au risque de taux d'intérêt en fonction du terme à courir des titres de créance s'établissait comme suit :

Terme à courir	Titres de créance en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	30 juin 2015	31 décembre 2014
Moins de 1 an	0,1 %	2,9 %
De 1 à 3 ans	1,3 %	2,2 %
De 3 à 5 ans	12,7 %	7,4 %
Plus de 5 ans	16,5 %	23,3 %
	30,6 %	35,8 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions aurait diminué d'environ 74 835 \$ (101 264 \$ au 31 décembre 2014). De même, si les taux d'intérêt avaient diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait augmenté d'environ 75 903 \$ (102 946 \$ au 31 décembre 2014). La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée des obligations. Les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est assujéti au risque de change, car il investit dans des actions libellées en devises, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds et du fonds sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de la valeur de ces devises par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds et le fonds sous-jacent. Les tableaux ci-après présentent l'exposition du fonds sous-jacent au risque de change au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 :

30 juin 2015

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain
Instruments non monétaires	31,2 %
Instruments monétaires	41,1 %
Contrats dérivés	(59,1) %
	13,2 %

31 décembre 2014

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain
Instruments non monétaires	30,5 %
Instruments monétaires	41,6 %
Contrats dérivés	(56,9) %
	15,2 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux monnaies étrangères auxquelles le Fonds et le fonds sous-jacent sont exposés, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net estimatif aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 161 995 \$ au 30 juin 2015 (209 755 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit du fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le fonds sous-jacent détenait des titres de créance dont la notation s'établissait comme suit :

Titres de créance par notation (selon S&P), en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30 juin 2015	31 décembre 2014
AAA	—	(0,5)%
BB	1,2 %	5,1 %
B	18,2 %	21,4 %
CCC	9,7 %	8,4 %
Non noté	1,5 %	1,4 %
Total	30,6 %	35,8 %

Le risque de crédit peut découler des placements dans des contrats dérivés. Si la contrepartie à un contrat dérivé ou le courtier fait faillite, le Fonds pourrait perdre tout dépôt qu'il a effectué et tout gain qu'il a réalisé dans le cadre de ce contrat. Le Fonds est exposé au risque de crédit lié aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les contreparties aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent avaient chacune une notation de AA.

Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le fonds sous-jacent investissait principalement dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. De plus, le Fonds est indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans le fonds sous-jacent. Il conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité et peut liquider ses placements dans le fonds sous-jacent au jour le jour. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minime.

Hierarchie des justes valeurs

Les tableaux ci-après présentent les données utilisées au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 pour évaluer les placements du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur :

30 juin 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds sous-jacent	24 523 231 \$	— \$	— \$	24 523 231 \$
31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds sous-jacent	27 663 965 \$	— \$	— \$	27 663 965 \$

Aucun transfert d'actifs n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours du semestre clos le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Participations dans des entités structurées

Le Fonds a déterminé que le fonds sous-jacent dans lequel il investit est une entité structurée non consolidée. Cette conclusion représente un jugement important posé par le Fonds, car les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs ne permettent d'exercer aucune influence sur les activités de placement du fonds sous-jacent. Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation, sans toutefois les consolider.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs.	Placement dans des parts émises par le fonds sous-jacent

La variation de la juste valeur du fonds sous-jacent figure aux états du résultat global dans les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le fonds sous-jacent peut investir dans des actions et des titres de créance d'émetteurs du monde entier, mais il n'envisage actuellement aucun placement dans des pays en développement. Le pourcentage de l'actif du fonds pouvant être investi à l'extérieur du Canada n'est pas limité.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Les tableaux ci-dessous présentent les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la juste valeur totale des actifs financiers détenus.

	Au 30 juin 2015		
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds de croissance et de revenu Aston Hill – Série I	1	310 469 301 \$	24 523 231 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	7,90 %	24 523 231 \$

En 2015, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, rachat qui sera effectué à condition que la liquidité du fonds sous-jacent soit suffisante.

	Au 31 décembre 2014		
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds de croissance et de revenu Aston Hill – Série I	1	354 741 654 \$	27 663 965 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	7,80 %	27 663 965 \$

En 2014, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, rachat qui sera effectué à condition que la liquidité du fonds sous-jacent soit suffisante.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds peut conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à ses contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation dans les états de la situation financière et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds n'était partie à aucun contrat dérivé.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2015 (non audité) et au 31 décembre 2014	2015	2014
Actif		
Actif courant		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	35 264 804 \$	26 969 940 \$
Montant à recevoir sur la vente de placements	77 861	—
Montant à recevoir du gestionnaire	—	10 977
Trésorerie	—	504 427
Souscriptions à recevoir	157 825	1 179 712
Total de l'actif	35 500 490	28 665 056
Passif		
Passif courant		
Découvert bancaire	15 608	—
Montant à payer pour l'achat de titres	91 705	770 639
Frais de gestion à payer (note 8)	39 127	38 067
Dettes d'exploitation et charges à payer	3 182	28 023
Distributions à payer	—	20 695
Rachats à payer	1 064 884	1 051
Total du passif	1 214 506	858 475
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	34 285 984 \$	27 806 581 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	23 213 710 \$	19 525 416 \$
Série F	8 232 749 \$	5 345 963 \$
Série I	14 \$	2 305 \$
Série TA6	2 792 078 \$	2 558 238 \$
Série TF6	47 433 \$	374 659 \$
Actions en circulation par série (note 5)		
Série A	1 864 740	1 584 112
Série F	643 827	424 456
Série I	1	174
Série TA6	281 346	252 527
Série TF6	4 856	37 778
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Série A	12,45 \$	12,33 \$
Série F	12,79 \$	12,59 \$
Série I	13,48 \$	13,22 \$
Série TA6	9,92 \$	10,13 \$
Série TF6	9,77 \$	9,92 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Revenus		
Distributions provenant de placements	547 329 \$	169 951 \$
Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Gains nets réalisés sur les placements	46 965	112 116
Variation de la plus-value latente des placements	167 481	376 062
Total des revenus	761 775	658 129
Charges		
Frais de gestion (note 8)	310 841	95 728
Frais de comptabilité du Fonds	13 614	12 724
Droits de dépôt	5 849	2 127
Honoraires d'audit	9 374	8 937
Frais du comité d'examen indépendant	496	164
Intérêts et frais bancaires	33	56
Droits de garde	5 980	3 164
Frais juridiques	1 102	1 101
Frais d'information aux porteurs d'actions	18 350	8 902
Frais d'administration (note 8)	744	496
	366 383	133 399
Charges remboursées par le gestionnaire (note 8)	—	(22 676)
Total des charges	366 383	110 723
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	395 392 \$	547 406 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	234 808 \$	424 042 \$
Série F	110 520 \$	123 363 \$
Série I	(2) \$	1 \$
Série TA6	44 631 \$	— \$
Série TF6	5 435 \$	— \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action¹⁾		
Série A	0,13 \$	0,65 \$
Série F	0,19 \$	0,69 \$
Série I	(0,06) \$	1,00 \$
Série TA6	0,11 \$	— \$
Série TF6	0,14 \$	— \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période		
Série A	1 811 561	655 707
Série F	580 873	178 950
Série I	35	1
Série TA6	389 248	—
Série TF6	37 715	—

¹⁾ Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	395 392 \$	547 406 \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	(46 965)	(112 116)
Variation de la plus-value latente des placements	(167 481)	(376 062)
Produit de la vente de placements	3 012 274	2 372 233
Achats de placements	(11 849 487)	(7 471 141)
Diminution du montant à recevoir du gestionnaire	10 977	787
Augmentation des frais de gestion à payer	1 060	5 277
Diminution des dettes d'exploitation et charges à payer	(24 841)	(1 210)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(8 669 071)	(5 034 826)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	12 841 532	6 753 821
Rachat d'actions rachetables	(4 624 557)	(1 599 438)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(67 939)	927
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	8 149 036	5 155 310
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie pour la période	(520 035)	120 484
Trésorerie, à l'ouverture de la période	504 427	1 616
(Découvert bancaire) trésorerie, à la clôture de la période	(15 608) \$	122 100 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité)

Série A

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	19 525 416 \$	5 495 512 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	234 808	424 042
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	5 665 980	4 740 419
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	17 038	2 150
Rachat d'actions rachetables	(2 217 142)	(1 412 706)
	3 465 876	3 329 863
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(12 390)	(1 182)
	(12 390)	(1 182)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	3 688 294	3 752 723
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	23 213 710 \$	9 248 235 \$

Série F

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	5 345 963 \$	1 206 407 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	110 520	123 363
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	4 104 081	2 015 208
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	3 412	529
Rachat d'actions rachetables	(1 328 254)	(186 732)
	2 779 239	1 829 005
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(2 973)	(570)
	(2 973)	(570)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2 886 786	1 951 798
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	8 232 749 \$	3 158 205 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité) (suite)

Série I

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	2 305 \$	12 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(2)	1
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	—	—
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—	—
Rachat d'actions rachetables	(2 289)	—
	(2 289)	—
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	—	—
	—	—
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(2 291)	1
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	14 \$	13 \$

Série TA6

Semestres clos les 30 juin	2015
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	2 558 238 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	44 631
Opérations sur actions rachetables :	
Produit de l'émission d'actions rachetables	1 872 716
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	69 843
Rachat d'actions rachetables	(1 631 176)
	311 383
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :	
Revenus	(122 174)
	(122 174)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	233 840
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	2 792 078 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité)

Série TF6

Semestres clos les 30 juin	2015
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	374 659 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	5 435
Opérations sur actions rachetables :	
Produit de l'émission d'actions rachetables	176 868
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	11 199
Rachat d'actions rachetables	(509 529)
	(321 462)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :	
Revenus	(11 199)
	(11 199)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(327 226)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	47 433 \$

Total du Fonds

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	27 806 581 \$	6 701 931 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	345 326	547 406
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	11 819 645	6 755 627
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	101 492	2 679
Rachat d'actions rachetables	(5 688 390)	(1 599 438)
	6 232 747	5 158 868
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(148 736)	(1 752)
	(148 736)	(1 752)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	6 429 337	5 704 522
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	34 285 984 \$	12 406 453 \$

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2015	Coût	Juste valeur	% du portefeuille
Nombre de parts Fonds commun de placement			
2 652 007 Fonds mondial de croissance et de revenu Aston Hill – Série I	34 195 798 \$	35 264 804 \$	100,0 %
Total des placements	34 195 798 \$	35 264 804 \$	100,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité)

Objectif de placement

Les objectifs de placement de la Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill (le « Fonds ») consistent à offrir aux actionnaires un revenu et des possibilités de croissance. Le Fonds investit indirectement dans des fonds de revenu canadiens, des obligations convertibles, des débetures, des titres de créance à rendement élevé, des titres de capitaux propres cotés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et dans tout autre titre ou catégorie d'actif basé sur le rendement faisant son apparition. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds mondial de croissance et de revenu Aston Hill (le « fonds sous-jacent »). Le Fonds peut investir dans d'autres fonds communs de placement.

Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque associé à l'exposition à un ou plusieurs pays, secteurs, catégories d'actifs ou titres en particulier. Le risque de concentration du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placement en vue d'assurer sa conformité aux directives de placement.

Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du fonds sous-jacent et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placements dans le respect des directives de placement. Le tableau suivant présente un aperçu de la concentration du portefeuille du fonds sous-jacent au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

Secteur	En % du total des placements du fonds sous-jacent	
	30 juin 2015	31 décembre 2014
Services financiers	14,4 %	9,9 %
Soins de santé	10,0 %	15,1 %
Biens de consommation discrétionnaire	7,8 %	22,7 %
Industries	7,4 %	7,6 %
Technologies de l'information	7,2 %	1,3 %
Énergie	5,8 %	1,3 %
Matières premières	5,7 %	2,2 %
Biens de consommation de base	2,4 %	8,0 %
Services publics	1,1 %	0,8 %
Services de télécommunications	—	1,8 %
Titres à revenu fixe	39,1 %	31,0 %
Placements – position vendeur	(0,9) %	(1,7) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est exposé au risque de prix, car ses placements sont sensibles à l'évolution des conditions économiques générales aux États-Unis et au Canada. Le fonds sous-jacent a principalement investi dans des actions américaines et canadiennes. Par conséquent, un repli global des économies américaine et canadienne pourrait avoir des conséquences négatives sur la valeur de ses placements.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, si la juste valeur des placements du portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 1 644 067 \$ (1 431 821 \$ au 31 décembre 2014). Les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt du fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, l'exposition du fonds sous-jacent au risque de taux d'intérêt en fonction du terme à courir des titres de créance s'établissait comme suit :

Terme à courir	Titres de créance en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	30 juin 2015	31 décembre 2014
Moins de 1 an	6,5 %	14,1 %
De 1 à 3 ans	1,5 %	0,9 %
De 3 à 5 ans	8,8 %	7,4 %
Plus de 5 ans	19,6 %	15,6 %
	36,4 %	38,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Au 30 juin 2015, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions aurait diminué d'environ 132 245 \$ (75 787 \$ au 31 décembre 2014). De même, si les taux d'intérêt avaient diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait augmenté d'environ 134 665 \$ (77 327 \$ au 31 décembre 2014). La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée des obligations. Les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est assujéti au risque de change, car il investit dans des actions libellées en devises, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds et du fonds sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de la valeur de ces devises par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds et le fonds sous-jacent. Les tableaux ci-après présentent l'exposition du fonds sous-jacent au risque de change au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 :

30 juin 2015

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
	Exposition au dollar américain
Exposition au risque de change	
Instruments non monétaires	44,7 %
Instruments monétaires	39,0 %
Contrats dérivés	(62,2)%
	21,5 %

31 décembre 2014

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
	Exposition au dollar américain
Exposition au risque de change	
Instruments non monétaires	51,6 %
Instruments monétaires	24,9 %
Contrats dérivés	(72,1)%
	4,4 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux monnaies étrangères auxquelles le Fonds et le fonds sous-jacent sont exposés, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net estimatif aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 379 334 \$ au 30 juin 2015 (58 580 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit du fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le fonds sous-jacent détenait des titres de créance dont la notation s'établissait comme suit :

Titres de créance par notation (selon S&P), en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30 juin 2015	31 décembre 2014
AAA	6,5 %	14,1 %
BB	1,6 %	5,5 %
B	19,1 %	11,0 %
CCC	9,2 %	7,4 %
Total	36,4 %	38,0 %

Le risque de crédit peut découler des placements dans des contrats dérivés. Si la contrepartie à un contrat dérivé ou le courtier fait faillite, le Fonds pourrait perdre tout dépôt qu'il a effectué et tout gain qu'il a réalisé dans le cadre de ce contrat. Le Fonds est exposé au risque de crédit lié aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les contreparties aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent avaient chacune une notation de AA-.

Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le fonds sous-jacent investissait principalement dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. De plus, le Fonds est indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans le fonds sous-jacent. Il conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité et peut liquider ses placements dans le fonds sous-jacent au jour le jour. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minime.

Hierarchie des justes valeurs

Les tableaux ci-après présentent les données utilisées au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 pour évaluer les placements du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur :

30 juin 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds sous-jacent	35 264 804 \$	— \$	— \$	35 264 804 \$
31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds sous-jacent	26 969 940 \$	— \$	— \$	26 969 940 \$

Aucun transfert d'actifs n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours du semestre clos le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Participations dans des entités structurées

Le Fonds a déterminé que le fonds sous-jacent dans lequel il investit est une entité structurée non consolidée. Cette conclusion représente un jugement important posé par le Fonds, car les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs ne permettent d'exercer aucune influence sur les activités de placement du fonds sous-jacent. Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation, sans toutefois les consolider.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs.	Placement dans des parts émises par le fonds sous-jacent

La variation de la juste valeur du fonds sous-jacent figure aux états du résultat global dans les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le fonds sous-jacent investira principalement dans des titres de capitaux propres cotés en bourse et des titres de créance à rendement élevé émis par des entités d'Amérique du Nord, région qui constitue la plus grande composante du marché mondial. Le reste de l'actif du fonds sera investi ailleurs dans le monde. Le pourcentage de l'actif du fonds pouvant être investi à l'extérieur du Canada n'est pas limité.

Les tableaux ci-dessous présentent les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la juste valeur totale des actifs financiers détenus.

	Au 30 juin 2015		
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds mondial de croissance et de revenu Aston Hill – Série I	1	154 421 260 \$	35 264 804 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	22,84 %	35 264 804 \$

En 2015, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, rachat qui sera effectué à condition que la liquidité du fonds sous-jacent soit suffisante.

	Au 31 décembre 2014		
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds mondial de croissance et de revenu Aston Hill – Série I	1	127 776 919 \$	26 969 940 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	21,11 %	26 969 940 \$

En 2014, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, rachat qui sera effectué à condition que la liquidité du fonds sous-jacent soit suffisante.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds peut conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à ses contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation dans les états de la situation financière et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds n'était partie à aucun contrat dérivé.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2015 (non audité) et au 31 décembre 2014

2015

2014

Actif

Actif courant

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	41 593 500 \$	41 949 022 \$
Montant à recevoir sur la vente de placements	128 065	200 000
Trésorerie	570	—
Souscriptions à recevoir	241 187	33 911
Total de l'actif	41 963 322	42 182 933

Passif

Passif courant

Découvert bancaire	—	174 316
Montant à payer pour l'achat de titres	150 000	—
Frais de gestion à payer (note 8)	28 194	40 841
Dettes d'exploitation et charges à payer	18 838	38 143
Rachats à payer	201 802	124 602
Distributions à payer	—	654
Total du passif	398 834	378 556

Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	41 564 488 \$	41 804 377 \$
---	----------------------	----------------------

Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série

Série A	21 372 990 \$	24 330 104 \$
Série F	19 943 930 \$	17 341 795 \$
Série TA6	32 002 \$	32 978 \$
Série TF6	215 566 \$	99 500 \$

Actions en circulation par série (note 5)

Série A	1 568 824	1 785 864
Série F	1 404 894	1 228 399
Série TA6	3 317	3 317
Série TF6	22 186	9 991

Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

Série A	13,62 \$	13,62 \$
Série F	14,20 \$	14,12 \$
Série TA6	9,65 \$	9,94 \$
Série TF6	9,72 \$	9,96 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Revenus		
Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Gains nets réalisés sur les placements	1 004 786 \$	243 572 \$
Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements	(445 972)	1 268 861
Total des revenus	558 814	1 512 433
Charges		
Frais de gestion (note 8)	347 457	271 197
Frais de comptabilité du Fonds	12 408	12 495
Droits de dépôt	5 606	4 652
Honoraires d'audit	9 706	8 682
Frais du comité d'examen indépendant	744	750
Intérêts et frais bancaires	143	75
Droits de garde	5 510	3 169
Frais juridiques	1 142	1 069
Frais d'information aux porteurs d'actions	25 834	12 685
Frais d'administration (note 8)	4 215	3 837
	412 765	318 611
Charges remboursées par le gestionnaire (note 8)	—	2 848
Total des charges	412 765	321 459
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	146 049 \$	1 190 974 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	22 457 \$	719 008 \$
Série F	122 219 \$	471 966 \$
Série TA6	217 \$	— \$
Série TF6	1 156 \$	— \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action¹⁾		
Série A	0,01 \$	0,47 \$
Série F	0,09 \$	0,55 \$
Série TA6	0,05 \$	— \$
Série TF6	0,07 \$	— \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période		
Série A	1 729 144	1 528 187
Série F	1 387 062	855 252
Série TA6	4 771	—
Série TF6	16 602	—

¹⁾ Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	146 049 \$	1 190 974 \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	(1 004 786)	(243 572)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	445 972	(1 268 861)
Produit de la vente de placements	10 554 331	2 147 322
Achats de placements	(9 418 060)	(9 514 490)
(Diminution) augmentation des frais de gestion à payer	(12 647)	1 818
(Diminution) augmentation des dettes d'exploitation et charges à payer	(19 305)	410
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	691 554	(7 686 399)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	13 387 268	10 844 494
Rachat d'actions rachetables	(13 896 498)	(2 908 614)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(7 438)	149
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(516 668)	7 936 029
Augmentation nette de la trésorerie pour la période	174 886	249 630
(Découvert bancaire) trésorerie, à l'ouverture de la période	(174 316)	35 250
Trésorerie, à la clôture de la période	570 \$	284 880 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité)

Série A

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	24 330 104 \$	17 477 858 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	22 457	719 008
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	5 731 175	6 436 472
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	8 470	8 356
Rachat d'actions rachetables	(8 710 458)	(1 768 969)
	(2 970 813)	4 675 859
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(8 758)	(8 541)
	(8 758)	(8 541)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(2 957 114)	5 386 326
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	21 372 990 \$	22 864 184 \$

Série F

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	17 341 795 \$	9 357 864 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	122 219	471 966
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	7 703 769	5 024 151
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	7 696	5 092
Rachat d'actions rachetables	(5 223 817)	(1 194 061)
	2 487 648	3 835 182
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(7 732)	(4 758)
	(7 732)	(4 758)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2 602 135	4 302 390
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	19 943 930 \$	13 660 254 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité) (suite)

Série TA6

Semestre clos le 30 juin	2015
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	32 978 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	217
Opérations sur actions rachetables :	
Produit de l'émission d'actions rachetables	39 600
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	15
Rachat d'actions rachetables	(39 423)
	192
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :	
Revenus	(1 385)
	(1 385)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(976)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	32 002 \$

Série TF6

Semestre clos le 30 juin	2015
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	99 500 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	1 156
Opérations sur actions rachetables :	
Produit de l'émission d'actions rachetables	120 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	6
Rachat d'actions rachetables	—
	120 006
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :	
Revenus	(5 096)
	(5 096)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	116 066
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	215 566 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité) (suite)

Total du Fonds

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	41 804 377 \$	26 835 722 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	146 049	1 190 974
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	13 594 544	11 460 623
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	16 187	13 448
Rachat d'actions rachetables	(13 973 698)	(2 963 030)
	(362 967)	8 511 041
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(22 971)	(13 299)
	(22 971)	(13 299)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(239 889)	9 688 716
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	41 564 488 \$	36 524 438 \$

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2015	Coût	Juste valeur	% du portefeuille
Nombre de parts Fonds commun de placement			
2 893 119 Fonds de croissance du capital Aston Hill – Série I	37 717 228 \$	41 593 500 \$	100,0 %
Total des placements	37 717 228 \$	41 593 500 \$	100,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité)

Objectif de placement

L'objectif de placement de la Catégorie croissance du capital Aston Hill (le « Fonds ») consiste à obtenir des rendements stables qui ne sont pas en étroite corrélation avec les marchés canadiens des actions. Pour atteindre son objectif, le Fonds investit principalement (directement ou indirectement) dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres d'émetteurs nord-américains, et prend, de temps à autre, des positions vendeur sur ces titres. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds de croissance du capital Aston Hill (le « fonds sous-jacent »). Le Fonds peut investir dans d'autres fonds communs de placement.

Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque associé à l'exposition à un ou plusieurs pays, secteurs, catégories d'actifs ou titres en particulier. Le risque de concentration du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placement en vue d'assurer sa conformité aux directives de placement. Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du fonds sous-jacent et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placements dans le respect des directives de placement. Le tableau suivant présente un aperçu de la concentration du portefeuille du fonds sous-jacent au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

Secteur	En % du total des placements du fonds sous-jacent	
	30 juin 2015	31 décembre 2014
Services financiers	25,1 %	15,5 %
Soins de santé	15,9 %	26,7 %
Biens de consommation discrétionnaire	14,5 %	40,0 %
Industries	14,3 %	13,2 %
Énergie	12,4 %	2,2 %
Matières premières	10,5 %	3,8 %
Technologies de l'information	7,2 %	0,9 %
Biens de consommation de base	4,8 %	14,0 %
Services de télécommunications	2,2 %	4,2 %
Placements – position vendeur	(6,9) %	(20,5) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est exposé au risque de prix, car ses placements sont sensibles à l'évolution des conditions économiques générales aux États-Unis et au Canada. Le fonds sous-jacent a principalement investi dans des actions américaines et canadiennes. Par conséquent, un repli global des économies américaine et canadienne pourrait avoir des conséquences négatives sur la valeur de ses placements.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, si la juste valeur des placements du portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 1 861 217 \$ (1 882 185 \$ au 31 décembre 2014). Les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt du fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, l'exposition du fonds sous-jacent au risque de taux d'intérêt en fonction du terme à courir des titres de créance s'établissait comme suit :

Terme à courir	Titres de créance en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	30 juin 2015	31 décembre 2014
Moins de 1 an	22,9 %	35,6 %
	22,9 %	35,6 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions aurait diminué d'environ 3 926 \$ (5 993 \$ au 31 décembre 2014). De même, si les taux d'intérêt avaient diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait augmenté d'environ 3 930 \$ (7 904 \$ au 31 décembre 2014). La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée des obligations. Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est assujéti au risque de change, car il investit principalement dans des actions libellées en dollars américains, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds et du fonds sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de la valeur de ces devises par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds et sur le fonds sous-jacent. Les tableaux ci-après présentent l'exposition du fonds sous-jacent au risque de change au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 :

30 juin 2015

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent		
Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain	Exposition à l'euro
Instruments non monétaires	43,8 %	0,9 %
Instruments monétaires	22,3 %	(0,9) %
Contrats dérivés	(29,2) %	—
	36,9 %	—

31 décembre 2014

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent			
Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain	Exposition à l'euro	Exposition à la livre sterling
Instruments non monétaires	36,1 %	1,8 %	0,6 %
Instruments monétaires	26,1 %	—	—
Contrats dérivés	(25,0) %	(2,7) %	(0,6) %
	37,2 %	(0,9) %	—

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à l'exposition nette du Fonds au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net estimatif aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 767 609 \$ au 30 juin 2015 (25 059 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit du fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le fonds sous-jacent détenait des titres de créance dont la notation s'établissait comme suit :

Titres de créance par notation (selon S&P), en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30 juin 2015	31 décembre 2014
AAA	22,9 %	35,8 %
Total	22,9 %	35,8 %

Le risque de crédit peut découler des placements dans des contrats dérivés. Si la contrepartie à un contrat dérivé ou le courtier fait faillite, le Fonds pourrait perdre tout dépôt qu'il a effectué et tout gain qu'il a réalisé dans le cadre de ce contrat. Le Fonds est exposé au risque de crédit lié aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les contreparties aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent avaient chacune une notation de AA.

Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le fonds sous-jacent investissait principalement dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. De plus, le Fonds est indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans le fonds sous-jacent. Il conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité et peut liquider ses placements dans le fonds sous-jacent au jour le jour. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minime.

Hierarchie des justes valeurs

Les tableaux ci-après présentent les données utilisées au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 pour évaluer les placements du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur :

30 juin 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds sous-jacent	41 593 500 \$	— \$	— \$	41 593 500 \$
31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds sous-jacent	41 949 022 \$	— \$	— \$	41 949 022 \$

Aucun transfert d'actifs n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours du semestre clos le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Participations dans des entités structurées

Le Fonds a déterminé que le fonds sous-jacent dans lequel il investit est une entité structurée non consolidée. Cette conclusion représente un jugement important posé par le Fonds, car les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs ne permettent d'exercer aucune influence sur les activités de placement du fonds sous-jacent. Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation, sans toutefois les consolider.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs.	Placement dans des parts émises par le fonds sous-jacent

La variation de la juste valeur du fonds sous-jacent figure aux états du résultat global dans les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Le fonds sous-jacent peut prendre des positions acheteur ou vendeur dans un portefeuille diversifié d'actions nord-américaines. La majeure partie des positions seront prises sur des titres de capitaux propres de sociétés à petite et moyenne capitalisation inscrites à la cote de la New York Stock Exchange ou à la Bourse de Toronto, ou dont le titre est négocié sur le NASDAQ. Dans des circonstances normales, entre 70 % et 80 % des placements du fonds seront composés de positions acheteur sur des titres de capitaux propres et entre 10 % et 20 %, de positions vendeur sur des titres de capitaux propres.

Les tableaux ci-dessous présentent les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la juste valeur totale des actifs financiers détenus.

	Au 30 juin 2015		
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds de croissance du capital Aston Hill – Série I	1	239 476 915 \$	41 593 500 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	17,37 %	41 593 500 \$

En 2015, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, rachat qui sera effectué à condition que la liquidité du fonds sous-jacent soit suffisante.

	Au 31 décembre 2014		
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds de croissance du capital Aston Hill – Série I	1	246 651 903 \$	41 949 022 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	17,01 %	41 949 022 \$

En 2014, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, rachat qui sera effectué à condition que la liquidité du fonds sous-jacent soit suffisante.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds peut conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à ses contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation dans les états de la situation financière et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds n'était partie à aucun contrat dérivé.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2015 (non audité) et au 31 décembre 2014	2015	2014
Actif		
Actif courant		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	64 408 216 \$	12 785 389 \$
Montant à recevoir sur la vente de placements	107 438	150 000
Trésorerie	78 327	—
Souscriptions à recevoir	50 988	—
Total de l'actif	64 644 969	12 935 389
Passif		
Passif courant		
Découvert bancaire	—	100 604
Frais de gestion à payer (note 8)	8 329	13 959
Dettes d'exploitation et charges à payer	2 118	44 104
Rachats à payer	143 730	6 000
Total du passif	154 177	164 667
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	64 490 792 \$	12 770 722 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	37 913 463 \$	7 979 705 \$
Série F	22 146 509 \$	4 363 806 \$
Série I	3 983 008 \$	— \$
Série TA6	74 765 \$	— \$
Série TF6	168 793 \$	— \$
Série Y	204 254 \$	427 211 \$
Actions en circulation par série (note 5)		
Série A	3 147 986	686 536
Série F	1 773 523	363 888
Série I	400 000	—
Série TA6	7 690	—
Série TF6	17 406	—
Série Y	16 852	36 571
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Série A	12,04 \$	11,62 \$
Série F	12,49 \$	11,99 \$
Série I	9,96 \$	— \$
Série TA6	9,72 \$	— \$
Série TF6	9,70 \$	— \$
Série Y	12,12 \$	11,68 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Revenus		
Distributions provenant de placements	435 030 \$	340 181 \$
Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
(Pertes) gains nets réalisés sur les placements	(102 279)	270 112
Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements	(19 840)	440 811
Total des revenus	312 911	1 051 104
Charges		
Frais de gestion (note 8)	110 305	136 351
Frais de comptabilité du Fonds	12 620	14 933
Droits de dépôt	5 108	2 724
Honoraires d'audit	9 626	8 781
Frais du comité d'examen indépendant	491	725
Intérêts et frais bancaires	87	58
Droits de garde	3 507	2 706
Frais juridiques	1 132	1 087
Frais d'information aux porteurs d'actions	16 558	13 590
Frais d'administration (note 8)	5 298	5 442
	164 732	186 397
Charges remboursées par le gestionnaire (note 8)	—	(3 302)
Total des charges	164 732	183 095
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	148 179 \$	868 009 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	105 666 \$	497 233 \$
Série F	50 478 \$	332 591 \$
Série I	(16 992) \$	— \$
Série TA6	(416) \$	— \$
Série TF6	(906) \$	— \$
Série Y	10 349 \$	38 185 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action¹⁾		
Série A	0,13 \$	0,64 \$
Série F	0,13 \$	0,73 \$
Série I	(0,04) \$	— \$
Série TA6	(0,05) \$	— \$
Série TF6	(0,05) \$	— \$
Série Y	0,49 \$	0,69 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période		
Série A	792 534	772 662
Série F	389 998	453 302
Série I	400 000	—
Série TA6	7 666	—
Série TF6	17 318	—
Série Y	21 248	55 288

¹⁾ Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	148 179 \$	868 009 \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Perte (gain) nette réalisée à la vente de placements	102 279	(270 112)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	19 840	(440 811)
Produit de la vente de placements	3 575 305	2 476 155
Achats de placements	(4 298 494)	(347 625)
Diminution du montant à recevoir du gestionnaire	—	17 877
Diminution des frais de gestion à payer	(5 630)	(6 696)
Diminution des dettes d'exploitation et charges à payer	(41 986)	(785)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(500 507)	2 296 012
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	4 937 975	—
Rachat d'actions rachetables	(4 259 412)	(2 207 006)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	875	(288)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	679 438	(2 207 294)
Augmentation nette de la trésorerie pour la période	178 931	88 718
(Découvert bancaire) trésorerie, à l'ouverture de la période	(100 604)	28 124
Trésorerie, à la clôture de la période	78 327 \$	116 842 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité)

Série A

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	7 979 705 \$	9 895 011 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	105 666	497 233
Opérations sur actions rachetables :		
Émission de parts lors de la fusion de fonds	31 837 923	—
Produit de l'émission d'actions rachetables	391 780	—
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	4 937	4 486
Rachat d'actions rachetables	(2 402 172)	(966 153)
	29 832 468	(961 667)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(4 376)	(4 675)
	(4 376)	(4 675)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	29 933 758	(469 109)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	37 913 463 \$	9 425 902 \$

Série F

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	4 363 806 \$	5 986 399 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	50 478	332 591
Opérations sur actions rachetables :		
Émission de parts lors de la fusion de fonds	18 896 245	—
Produit de l'émission d'actions rachetables	597 183	—
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	1 558	3 618
Rachat d'actions rachetables	(1 761 665)	(962 483)
	17 733 321	(958 865)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(1 096)	(3 717)
	(1 096)	(3 717)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	17 782 703	(629 991)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	22 146 509 \$	5 356 408 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité) (suite)

Série I

Pour la période du 26 juin 2015 ¹⁾ au 30 juin 2015	2015
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(16 992)
Opérations sur actions rachetables :	
Produit de l'émission d'actions rachetables	4 000 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—
Rachat d'actions rachetables	—
	4 000 000
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :	
Revenus	—
	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	3 983 008
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	3 983 008 \$

Série TA6

Pour la période du 22 juin 2015 ¹⁾ au 30 juin 2015	2015
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(416)
Opérations sur actions rachetables :	
Émission de parts lors de la fusion de fonds	75 328
Produit de l'émission d'actions rachetables	—
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	232
Rachat d'actions rachetables	—
	75 560
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :	
Revenus	(379)
	(379)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	74 765
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	74 765 \$

¹⁾ Début des activités.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité)

Série TF6

Pour la période du 22 juin 2015 ¹⁾ au 30 juin 2015	2015
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(906)
Opérations sur actions rachetables :	
Émission de parts lors de la fusion de fonds	169 699
Produit de l'émission d'actions rachetables	—
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	854
Rachat d'actions rachetables	—
	170 553
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :	
Revenus	(854)
	(854)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	168 793
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	168 793 \$

Série Y

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	427 211 \$	750 544 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	10 349	38 185
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	—	—
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	28	30
Rachat d'actions rachetables	(233 305)	(204 201)
	(233 277)	(204 171)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(29)	(30)
	(29)	(30)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(222 957)	(166 016)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	204 254 \$	584 528 \$

¹⁾ Début des activités.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité)

Total du Fonds

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	12 770 722 \$	16 631 954 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	148 179	868 009
Opérations sur actions rachetables :		
Émission de parts lors de la fusion de fonds	50 979 195	—
Produit de l'émission d'actions rachetables	4 988 963	—
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	7 609	8 134
Rachat d'actions rachetables	(4 397 142)	(2 132 837)
	51 578 625	(2 124 703)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(6 734)	(8 422)
	(6 734)	(8 422)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	51 720 070	(1 265 116)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	64 490 792 \$	15 366 838 \$

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2015	Coût	Juste valeur	% du portefeuille
Nombre de parts Fonds commun de placement			
5 468 890 Fonds de rendement stratégique Aston Hill – Série I	62 995 173 \$	64 408 216 \$	100,0 %
Total des placements	62 995 173 \$	64 408 216 \$	100,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité)

Objectif de placement

La Catégorie rendement stratégique Aston Hill (le « Fonds ») vise à offrir aux investisseurs un rendement élevé en investissant principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés situées au Canada ou aux États-Unis, ou en obtenant une exposition principalement à ceux-ci. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds de rendement stratégique Aston Hill (le « fonds sous-jacent »).

À la fermeture des bureaux le 19 juin 2015, la Catégorie rendement stratégique Aston Hill II (le « Fonds dissous ») a transféré son actif net à la Catégorie rendement stratégique Aston Hill (le « Fonds maintenu »).

Le transfert de l'actif net a été effectué avec report d'impôt. La trésorerie et les titres transférés au Fonds maintenu en échange de parts du fonds maintenu ont été répartis de la façon suivante :

Fonds dissous	Fonds maintenu	Actif net acquis	Parts émises
Catégorie rendement stratégique Aston Hill II – Série A	Catégorie rendement stratégique Aston Hill – Série A	31 837 923 \$	2 628 865
Catégorie rendement stratégique Aston Hill II – Série F	Catégorie rendement stratégique Aston Hill – Série F	18 896 245	1 505 149
Catégorie rendement stratégique Aston Hill II – Série TA6	Catégorie rendement stratégique Aston Hill – Série TA6	75 328	7 666
Fonds de rendement stratégique Aston Hill II – série TF6	Catégorie rendement stratégique Aston Hill – Série TF6	169 699	17 318

Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque associé à l'exposition à un ou plusieurs pays, secteurs, catégories d'actifs ou titres en particulier. Le risque de concentration du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placement en vue d'assurer sa conformité aux directives de placement. Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du fonds sous-jacent et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placements dans le respect des directives de placement. Le tableau suivant présente un aperçu de la concentration du portefeuille du fonds sous-jacent au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

Secteur	En % du total des placements du fonds sous-jacent	
	30 juin 2015	31 décembre 2014
Titres à revenu fixe :		
Obligations canadiennes	13,0 %	20,9 %
Obligations étrangères	81,8 %	79,2 %
Actions :		
Services financiers	2,1 %	—
Fonds négociés en bourse	1,8 %	—
Biens de consommation discrétionnaire	1,3 %	—
Placements – position vendeur	—	(0,1) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est exposé au risque de prix, car ses placements sont sensibles à l'évolution des conditions économiques générales aux États-Unis et au Canada. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations américaines et canadiennes. Par conséquent, un repli global des économies américaine et canadienne pourrait avoir des conséquences négatives sur la valeur de ses placements.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, si la juste valeur des placements du portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 311 230 \$ (670 \$ au 31 décembre 2014). Les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt du fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, l'exposition du fonds sous-jacent au risque de taux d'intérêt en fonction du terme à courir des titres de créance s'établissait comme suit :

Titres de créance en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables

Terme à courir	30 juin 2015	31 décembre 2014
Moins de 1 an	2,6 %	8,7 %
De 1 à 3 ans	4,0 %	2,5 %
De 3 à 5 ans	36,5 %	24,7 %
Plus de 5 ans	47,3 %	58,9 %
	90,4 %	94,8 %

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait diminué d'environ 586 434 \$ (99 130 \$ au 31 décembre 2014). De même, si les taux d'intérêt avaient diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait augmenté d'environ 596 091 \$ (100 515 \$ au 31 décembre 2014). La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée des obligations. Les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est assujéti au risque de change, car il investit principalement dans des obligations libellées en dollars américains, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds et du fonds sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de la valeur de ces devises par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds et sur le fonds sous-jacent. Les tableaux ci-après présentent l'exposition du fonds sous-jacent au risque de change au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 :

30 juin 2015

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent

Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain
Instruments non monétaires	3,0 %
Instruments monétaires	87,9 %
Contrats dérivés	(77,9)%
	13,0 %

31 décembre 2014

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent

Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain
Instruments non monétaires	(0,1)%
Instruments monétaires	83,9 %
Contrats dérivés	(63,6)%
	20,2 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux monnaies étrangères auxquelles le Fonds et le fonds sous-jacent sont exposés, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net estimatif attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 419 325 \$ au 30 juin 2015 (129 035 \$ au 31 décembre 2014).

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Risque de crédit

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le fonds sous-jacent détenait des titres de créance dont la notation s'établissait comme suit :

Titres de créance par notation (selon S&P), en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30 juin 2015	31 décembre 2014
AAA	2,6 %	8,7 %
BBB	2,4 %	2,1 %
BB	10,1 %	12,2 %
B	53,6 %	52,9 %
CCC	18,0 %	16,5 %
Non noté	3,7 %	2,5 %
Total	90,4 %	94,9 %

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le fonds sous-jacent ne détenait pas directement de billets de dépôt à court terme ni d'autres titres portant intérêt. Le fonds sous-jacent était exposé au risque de crédit de contrepartie sur les contrats à terme. Ce risque est géré en faisant affaire avec des parties ayant une notation minimale et en limitant la durée du contrat à terme à 365 jours.

Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le fonds sous-jacent pouvait exécuter partiellement le contrat à terme pour financer les rachats quotidiens. De plus, le Fonds est indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans le fonds sous-jacent. Le Fonds conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minime.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Hierarchie des justes valeurs

Le tableau ci-après présente les placements du Fonds et s'appuie sur une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux basée sur la fiabilité relative des données utilisées pour estimer la juste valeur.

30 juin 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds sous-jacent	64 408 216 \$	— \$	— \$	64 408 216 \$
31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds sous-jacent	12 785 389 \$	— \$	— \$	12 785 389 \$

Aucun transfert d'actifs n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours du semestre clos le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Participations dans des entités structurées

Le Fonds a déterminé que le fonds sous-jacent dans lequel il investit est une entité structurée non consolidée. Cette conclusion représente un jugement important posé par le Fonds, car les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs ne permettent d'exercer aucune influence sur les activités de placement du fonds sous-jacent. Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation, sans toutefois les consolider.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs.	Placement dans des parts émises par le fonds sous-jacent

La variation de la juste valeur du fonds sous-jacent figure aux états du résultat global dans les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Le fonds sous-jacent peut, de temps à autre, avoir recours à des dérivés à des fins de couverture et à d'autres fins. Afin que les titres en portefeuille produisent un revenu supplémentaire, le Fonds peut aussi conclure des opérations de prêt de titres, des opérations de mise en pension et des opérations de prise en pension, dans la mesure permise par ses objectifs de placement et les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Fonds peut également effectuer des ventes à découvert.

Les tableaux ci-dessous présentent les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la juste valeur totale des actifs financiers détenus.

			Au 30 juin 2015		
Fonds sous-jacent			Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds de rendement stratégique Aston Hill – Série I			1	303 689 816 \$	64 408 216 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	21,21 %	64 408 216 \$

En 2015, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, rachat qui sera effectué à condition que la liquidité du fonds sous-jacent soit suffisante.

			Au 31 décembre 2014		
Fonds sous-jacent			Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds de rendement stratégique Aston Hill – Série I			1	321 504 546 \$	12 785 389 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	3,98 %	12 785 389 \$

En 2014, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, rachat qui sera effectué à condition que la liquidité du fonds sous-jacent soit suffisante.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds peut conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à ses contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation dans les états de la situation financière et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds n'était partie à aucun contrat dérivé.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES ASTON HILL

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2015 (non audité) et au 31 décembre 2014	2015	2014
Actif		
Actif courant		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	370 452 \$	342 200 \$
Montant à recevoir du gestionnaire	20 473	36 726
Trésorerie	25 780	90 341
Total de l'actif	416 705	469 267
Passif		
Passif courant		
Montant à payer pour l'achat de titres	—	40 350
Frais de gestion à payer (note 8)	34	236
Dettes d'exploitation et charges à payer	4 873	26 266
Total du passif	4 907	66 852
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	411 798 \$	402 415 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	183 628 \$	146 331 \$
Série F	89 764 \$	102 400 \$
Série I	138 406 \$	153 684 \$
Actions en circulation par série (note 5)		
Série A	19 234	14 716
Série F	9 516	10 444
Série I	15 000	15 000
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Série A	9,55 \$	9,94 \$
Série F	9,43 \$	9,81 \$
Série I	9,23 \$	10,25 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES ASTON HILL

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Revenus		
Distributions provenant de placements	3 501 \$	6 317 \$
Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
(Pertes) gains nets réalisés sur les placements	(13 304)	7 566
Variation de la plus-value latente des placements	1 900	203 715
Total des (pertes) revenus	(7 903)	217 598
Charges		
Frais de gestion (note 8)	2 482	3 918
Frais de comptabilité du Fonds	11 526	12 935
Droits de dépôt	4 511	1 014
Honoraires d'audit	8 269	3 617
Frais du comité d'examen indépendant	100	114
Droits de garde	1 629	2 864
Frais juridiques	1 102	1 113
Frais d'information aux porteurs d'actions	9 414	5 660
Frais d'administration (note 8)	248	—
	39 281	31 235
Charges remboursées par le gestionnaire (note 8)	(20 473)	(19 356)
Total des charges	18 808	11 879
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(26 711) \$	205 719 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	(7 850) \$	30 166 \$
Série F	(3 583) \$	132 398 \$
Série I	(15 278) \$	43 155 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action¹⁾		
Série A	(0,42) \$	3,09 \$
Série F	(0,37) \$	2,77 \$
Série I	(1,02) \$	2,88 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période		
Série A	18 820	9 766
Série F	9 798	47 757
Série I	15 000	15 000

¹⁾ Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES ASTON HILL

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Diminution (augmentation) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(26 711) \$	205 719 \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Perte (gain) nette réalisée à la vente de placements	13 304	(7 566)
Variation de la plus-value latente des placements	(1 900)	(203 715)
Produit de la vente de placements	1 994	53 967
Achats de placements	(82 000)	(797 938)
Diminution du montant à recevoir du gestionnaire	16 253	6 655
(Diminution) augmentation des frais de gestion à payer	(202)	999
Diminution des dettes d'exploitation et charges à payer	(21 393)	(3 827)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(100 655)	(745 706)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	50 607	803 473
Rachat d'actions rachetables	(14 513)	—
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	36 094	803 473
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie pour la période	(64 561)	57 767
Trésorerie, à l'ouverture de la période	90 341	13 999
Trésorerie, à la clôture de la période	25 780 \$	71 766 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité)

Série A

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	146 331 \$	45 216 \$
Diminution (augmentation) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(7 850)	30 166
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	50 607	115 373
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—	—
Rachat d'actions rachetables	(5 460)	—
	45 147	115 373
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	—	—
	—	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	37 297	145 539
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	183 628 \$	190 755 \$

Série F

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	102 400 \$	— \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(3 583)	132 398
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	—	688 100
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—	—
Rachat d'actions rachetables	(9 053)	—
	(9 053)	688 100
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	—	—
	—	—
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(12 636)	820 498
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	89 764 \$	820 498 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES ASTON HILL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité) (suite)

Série I

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	153 684 \$	167 907 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(15 278)	43 155
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	—	—
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—	—
Rachat d'actions rachetables	—	—
	—	—
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	—	—
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(15 278)	43 155
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	138 406 \$	211 062 \$

Total du Fonds

Semestres clos les 30 juin	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	402 415 \$	213 123 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(26 711)	205 719
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	50 607	803 473
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—	—
Rachat d'actions rachetables	(14 513)	—
	36 094	803 473
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	—	—
	—	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	9 383	1 009 192
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	411 798 \$	1 222 315 \$

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2015	Coût	Juste valeur	% du portefeuille
Nombre de parts			
Fonds commun de placement			
34 974 Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill – Série I	393 243 \$	370 452 \$	100,0 %
Total des placements	393 243 \$	370 452 \$	100,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité)

Objectif de placement

L'objectif de placement de la Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill consiste à offrir une exposition à un large éventail de sociétés de ressources, y compris des sociétés d'infrastructures qui soutiennent des sociétés de ressources. Le Fonds investit, indirectement, surtout dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe (dont des titres de créance à rendement élevé) de sociétés de ressources et d'infrastructures situées partout dans le monde. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill (le « fonds sous-jacent »). Le Fonds peut investir dans d'autres fonds communs de placement.

Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque associé à l'exposition à un ou plusieurs pays, secteurs, catégories d'actifs ou titres en particulier. Le risque de concentration du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placement en vue d'assurer sa conformité aux directives de placement. Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du fonds sous-jacent et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placements dans le respect des directives de placement. Le tableau suivant présente un aperçu de la concentration du portefeuille du fonds sous-jacent au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

Secteur	En % du total des placements du fonds sous-jacent	
	30 juin 2015	31 décembre 2014
Énergie	69,2 %	101,5 %
Matières premières	20,7 %	—
Industries	10,0 %	—
Biens de consommation discrétionnaire	1,5 %	2,7 %
Obligations canadiennes	—	26,0 %
Obligations étrangères	—	7,2 %
Positions vendeur	(1,4) %	(37,4) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est exposé au risque de prix, car ses placements sont sensibles à l'évolution des conditions économiques générales aux États-Unis et au Canada. Le fonds sous-jacent a principalement investi dans des actions américaines et canadiennes. Par conséquent, un repli global des économies américaine et canadienne pourrait avoir des conséquences négatives sur la valeur de ses placements.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, si la juste valeur des placements du portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 28 637 \$ (7 933 \$ au 31 décembre 2014). Les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt du fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, l'exposition du fonds sous-jacent au risque de taux d'intérêt en fonction du terme à courir des titres de créance s'établissait comme suit :

Terme à courir	Titres de créance en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	30 juin 2015	31 décembre 2014
Moins de 1 an	9,1 %	26,8 %
De 3 à 5 ans	—	6,5 %
Plus de 5 ans	—	5,0 %
	9,1 %	38,3 %

Au 30 juin 2015, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait diminué d'environ 5 \$ (412 \$ au 31 décembre 2014). De même, si les taux d'intérêt avaient diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait augmenté d'environ 5 \$ (427 \$ au 31 décembre 2014). La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée des obligations. Les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est assujéti au risque de change, car il investit dans des actions libellées en devises, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds et du fonds sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de la valeur de ces devises par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds et le fonds sous-jacent. Les tableaux ci-après présentent l'exposition du fonds sous-jacent au risque de change au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 :

30 juin 2015

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent		
Exposition au risque de change	Exposition à l'euro	Exposition au dollar américain
Instruments non monétaires	3,2 %	24,3 %
Instruments monétaires	(0,3) %	7,3 %
Contrats dérivés	—	(14,1) %
	2,9 %	17,5 %

31 décembre 2014

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain
Instruments non monétaires	4,1 %
Instruments monétaires	24,2 %
Contrats dérivés	(23,1) %
	(2,2) %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux monnaies étrangères auxquelles le Fonds et le fonds sous-jacent sont exposés, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net estimatif aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 3 781 \$ au 30 juin 2015 (382 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit du fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le fonds sous-jacent détenait des titres de créance dont la notation s'établissait comme suit :

Titres de créance par notation (selon S&P), en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30 juin 2015	31 décembre 2014
AAA	9,1 %	26,7 %
B	—	7,6 %
CCC	—	4,0 %
Total	9,1 %	38,3 %

Le risque de crédit peut découler des placements dans des contrats dérivés. Si la contrepartie à un contrat dérivé ou le courtier fait faillite, le Fonds pourrait perdre tout dépôt qu'il a effectué et tout gain qu'il a réalisé dans le cadre de ce contrat. Le Fonds est exposé au risque de crédit lié aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les contreparties aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent avaient chacune une notation de AA.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le fonds sous-jacent investissait principalement dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. De plus, le Fonds est indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans le fonds sous-jacent. Il conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité et peut liquider ses placements dans le fonds sous-jacent au jour le jour. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minime.

Hierarchie des justes valeurs

Les tableaux ci-après présentent les données utilisées au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 pour évaluer les placements du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur :

30 juin 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds sous-jacent	370 452 \$	— \$	— \$	370 452 \$
31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds sous-jacent	342 200 \$	— \$	— \$	342 200 \$

Aucun transfert d'actifs n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours du semestre clos le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Opérations avec des parties liées

Lors de l'établissement du fonds sous-jacent, la société mère du gestionnaire a investi 150 000 \$ dans la série I du Fonds. Au 30 juin 2015, un montant de 138 406 \$ était toujours détenu dans le Fonds.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MONDIALE RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Participations dans des entités structurées

Le Fonds a déterminé que le fonds sous-jacent dans lequel il investit est une entité structurée non consolidée. Cette conclusion représente un jugement important posé par le Fonds, car les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs ne permettent d'exercer aucune influence sur les activités de placement du fonds sous-jacent. Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation, sans toutefois les consolider.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs.	Placement dans des parts émises par le fonds sous-jacent

La variation de la juste valeur du fonds sous-jacent figure aux états du résultat global dans les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le fonds sous-jacent investira principalement dans des actions et des titres à revenu fixe, y compris des titres de créance à rendement élevé, de sociétés de ressources et d'infrastructures du monde entier. Le pourcentage de l'actif du fonds pouvant être investi à l'extérieur du Canada ou dans un secteur ou une région en particulier n'est pas limité.

Les tableaux ci-dessous présentent les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la juste valeur totale des actifs financiers détenus.

Fonds sous-jacent	Au 30 juin 2015		
	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill – Série I	1	8 792 518 \$	370 452 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	4,21 %	370 452 \$

En 2015, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, rachat qui sera effectué à condition que la liquidité du fonds sous-jacent soit suffisante.

Fonds sous-jacent	Au 31 décembre 2014		
	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill – Série I	1	10 824 309 \$	342 200 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	3,16 %	342 200 \$

En 2014, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, rachat qui sera effectué à condition que la liquidité du fonds sous-jacent soit suffisante.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds peut conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à ses contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation dans les états de la situation financière et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds n'était partie à aucun contrat dérivé.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2015 (non audité) et au 31 décembre 2014	2015	2014
Actif		
Actif courant		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	459 756 \$	1 208 725 \$
Placements à court terme	249 528	—
Trésorerie	273 914	—
Souscriptions à recevoir	80 418	—
Dividendes à recevoir	2 226	4 042
Montant à recevoir du gestionnaire	—	105 156
Total de l'actif	1 065 842	1 317 923
Passif		
Passif courant		
Découvert bancaire	—	1 983
Montant à payer pour l'achat de titres	19 659	—
Frais de gestion à payer (note 8)	1 224	496
Dettes d'exploitation et charges à payer	102 177	9 023
Distributions à payer	—	19
Rachats à payer	—	7 808
Total du passif	123 060	19 329
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	942 782 \$	1 298 594 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	942 782 \$	1 298 594 \$
Actions en circulation par série (note 5)		
Série A	835 660	847 639
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Série A	1,13 \$	1,53 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Pour le semestre clos le 30 juin 2015 et pour la période du 24 mars 2014 au 30 juin 2014	2015	2014
Revenus		
Perte de change sur la trésorerie, montant net	(80) \$	— \$
Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Revenus d'intérêts à distribuer	512	—
Dividendes	10 008	23 651
Dividendes payés sur les placements vendus à découvert	(305)	—
(Pertes) gains nets réalisés sur les placements	(920 245)	59 268
Variation de la plus-value latente des placements	750 669	366 325
Total des (pertes) revenus	(159 441)	449 244
Charges		
Frais de gestion (note 8)	10 239	15 940
Frais de comptabilité du Fonds	14 894	6 761
Droits de dépôt	5 581	87
Honoraires d'audit	8 885	3 857
Frais du comité d'examen indépendant	297	97
Intérêts et frais bancaires	—	328
Droits de garde	3 717	1 620
Frais juridiques	1 094	23 553
Frais d'information aux porteurs d'actions	4 640	11 517
Frais d'administration (note 8)	744	107
Charge d'impôt	31 025	—
Coûts d'opérations	5 734	—
	86 850	63 867
Total des charges	86 850	63 867
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(246 291) \$	385 277 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	(246 291) \$	385 277 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action¹⁾		
Série A	(0,31) \$	1,40 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la période		
Série A	798 276	275 579

¹⁾ Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour le semestre clos le 30 juin 2015 et pour la période du 24 mars 2014 au 30 juin 2014	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(246 291) \$	385 277 \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Perte (gain) nette réalisée à la vente de placements	920 245	(59 268)
Perte de change sur la trésorerie, montant net	80	—
Variation de la plus-value latente des placements	(750 669)	(366 325)
Produit de la vente de placements	971 289	754 630
Achats de placements	(621 765)	(2 835 862)
Diminution du montant à recevoir du gestionnaire	105 156	—
Diminution (augmentation) des dividendes à recevoir	1 816	(4 033)
Augmentation des souscriptions à recevoir	(80 418)	—
Augmentation des autres montants à recevoir	—	(153 073)
Augmentation des charges payées d'avance	—	(91 747)
Augmentation des frais de gestion à payer	728	4 212
Augmentation des dettes d'exploitation et charges à payer	93 154	37 431
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	393 325	(2 328 658)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	118 634	2 770 980
Rachat d'actions rachetables	(235 952)	(323 625)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(30)	87
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(117 348)	2 447 442
Augmentation nette de la trésorerie pour la période	275 977	118 784
Perte de change sur la trésorerie, montant net	(80)	—
Découvert bancaire, à l'ouverture de la période	(1 983)	—
Trésorerie, à la clôture de la période	273 914 \$	118 784 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité)

Série A

Pour le semestre clos le 30 juin 2015 et pour la période du 24 mars 2014 au 30 juin 2014	2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	1 298 594 \$	— \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(246 291)	385 277
Opérations sur actions rachetables :		
Produit de l'émission d'actions rachetables	118 634	2 770 980
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	220	279
Rachat d'actions rachetables	(228 144)	(323 625)
	(109 290)	2 447 634
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenus	(231)	(192)
	(231)	(192)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(355 812)	2 832 719
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	942 782 \$	2 832 719 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2015		Coût	Juste valeur	% du portefeuille
Nombre d'actions	Actions			
	Canada			
	Énergie			
1 265 998	Alston Energy Inc. ¹⁾	3 165 \$	— \$	
1 500	ARC Resources Ltd.	34 133	32 100	
2 950	Bonavista Energy Corp.	47 681	20 031	
1 270	Calfrac Well Services Ltd.	10 004	9 792	
2 600	Canadian Energy Services & Technology Corp.	14 202	18 720	
1 585	Cardinal Energy Ltd.	22 792	22 713	
930	Crew Energy Inc.	4 979	5 310	
3 566 000	Fairwest Energy Corp. ¹⁾	—	4	
1 250	Gibson Energy Inc.	32 213	28 188	
1 000	Mullen Group Ltd.	20 827	20 410	
1 911	Newalta Corp.	28 676	27 173	
600	Northland Power Inc.	9 927	9 492	
1 000	Peyto Exploration & Development Corp.	34 418	30 530	
19 400	Poseidon Concepts Corp. ¹⁾	22	—	
640	PrairieSky Royalty Ltd.	19 680	20 165	
860	Precision Drilling Corp.	6 302	7 224	
2 120	Secure Energy Services Inc.	30 422	27 094	
1 050	Seven Generations Energy Ltd.	18 458	17 136	
460	TransCanada Corp.	24 606	23 350	
250	Ultra Petroleum Corp.	5 058	3 908	
600	Vermilion Energy Inc.	32 785	32 370	
2 506	Whitecap Resources Inc.	31 459	33 029	
		431 809	388 739	84,6 %
	États-Unis			
	Énergie			
130	Anadarko Petroleum Corp.	12 855	12 669	
80	EOG Resources Inc.	8 685	8 744	
80	Halliburton Co.	4 291	4 302	
100	Helmerich & Payne Inc.	8 702	8 792	
140	Matador Resources Co.	4 724	4 370	
200	Memorial Resource Development Corp.	4 831	4 737	
100	Phillips 66	9 954	10 058	
200	Range Resources Corp.	14 483	12 330	
70	Williams Cos Inc.	4 136	5 015	
		72 661	71 017	15,4 %
	Total des actions	504 470 \$	459 756 \$	
	Commissions intégrées des courtiers	(450)		
	Total des placements	504 020 \$	459 756 \$	100,0 %

¹⁾ Instruments financiers de niveau 3 (voir notes propres au Fonds).

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (suite)

Tableau A – Placements à court terme

Au 30 juin 2015		Coût	Juste valeur
Valeur nominale (\$)	Placements à court terme		
	Bons du Trésor		
50 000	Bon du Trésor du Canada, 0,613 %, éch. le 16 juillet 2015	49 953 \$	49 953 \$
50 000	Bon du Trésor du Canada, 0,640 %, éch. le 13 août 2015	49 927	49 927
50 000	Bon du Trésor du Canada, 0,645 %, éch. le 27 août 2015	49 914	49 914
50 000	Bon du Trésor du Canada, 0,661 %, éch. le 8 octobre 2015	49 874	49 874
50 000	Bon du Trésor du Canada, 0,666 %, éch. le 22 octobre 2015	49 860	49 860
		249 528 \$	249 528 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité)

Objectif de placement

L'objectif de placement de la Catégorie croissance énergétique Aston Hill (le « Fonds ») est de réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant principalement (directement ou indirectement) dans des titres de participation d'émetteurs du secteur canadien des ressources et de l'énergie. Le Fonds peut investir dans d'autres fonds communs de placement.

Le Fonds a été créé le 24 mars 2014

Risque de concentration

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le portefeuille du Fonds était composé à 100 % de placements dans le secteur de l'énergie.

Risque de prix

Au 30 juin 2015, si la juste valeur des placements du portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 45 976 \$ (122 656 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en fonction du terme à courir des titres de créance s'établissait comme suit :

Terme à courir	Titres de créance en % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables	
	30 juin 2015	31 décembre 2014
Moins de 1 an	26,5 %	---
	26,5 %	---

Au 30 juin 2015, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions aurait diminué d'environ 74 \$ (néant au 31 décembre 2014). De même, si les taux d'intérêt avaient diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait augmenté d'environ 74 \$ (néant au 31 décembre 2014). La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée des obligations. Les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le Fonds est assujéti au risque de change, car il investit dans des actions libellées en devises, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Par conséquent, les fluctuations de la valeur de ces devises par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds. Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de change au 30 juin 2015 :

30 juin 2015

Exposition au risque de change	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds	
		Exposition au dollar américain
Instruments non monétaires		8,0 %
Instruments monétaires		2,5 %
		10,5 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux monnaies étrangères auxquelles le Fonds est exposé, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net estimatif aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 9 809 \$ au 30 juin 2015 (néant au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait aucune exposition au risque de change.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Risque de crédit

Au 30 juin 2015, le Fonds détenait des titres de créance dont la notation s'établissait comme suit :

Titres de créance par notation (selon S&P), en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	30 juin 2015	31 décembre 2014
AAA	26,5 %	—
Total	26,5 %	—

Le risque de crédit peut découler des placements dans des contrats dérivés. Si la contrepartie à un contrat dérivé ou le courtier fait faillite, le Fonds pourrait perdre tout dépôt qu'il a effectué et tout gain qu'il a réalisé dans le cadre de ce contrat. Le Fonds est exposé au risque de crédit lié aux placements à court terme qu'il détient.

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait aucune exposition au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Le Fonds conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité et peut liquider ses placements au jour le jour. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minime.

Hierarchie des justes valeurs

Les tableaux ci-après présentent les données utilisées au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 pour évaluer les placements du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur :

30 juin 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actions	459 756 \$	— \$	— \$	459 756 \$
Placements à court terme	—	249 528	—	249 528
Total	459 756 \$	249 528 \$	— \$	709 284 \$

31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actions	1 208 725 \$	— \$	— \$	1 208 725 \$

Aucun transfert d'actifs n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours du semestre clos le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les titres de niveau 3 du Fonds sont des actions de sociétés non cotées et des titres à revenu fixe. Ces titres sont habituellement évalués au coût et leur évaluation est ajustée selon les conditions du marché. Le gestionnaire du Fonds s'assure qu'un examen régulier de l'évaluation des titres de sociétés non cotées est effectué au moyen des techniques d'évaluation appropriées à chaque titre et des données de marché disponibles.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds détenait d'autres actifs et passifs de niveau 3, mais ceux-ci n'étaient pas significatifs pour le Fonds; une éventuelle variation raisonnable de leur évaluation n'aurait pas eu d'incidence importante sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds peut conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à ses contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation dans les états de la situation financière et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds n'était partie à aucun contrat dérivé.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE AMÉRICAINNE ASTON HILL

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

Au	30 juin 2015 ¹⁾
Actif	
Actif courant	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	149 252 \$
Montant à recevoir du gestionnaire	4 091
Total de l'actif	153 343
Passif	
Passif courant	
Dettes d'exploitation et charges à payer	4 091
Total du passif	4 091
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	149 252 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série	
Série I	149 252 \$
Actions en circulation par série (note 5)	
Série I	15 000
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action	
Série I	9,95 \$

¹⁾ Du début des activités le 20 mai 2015.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE AMÉRICAINNE ASTON HILL

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Pour la période du 20 mai 2015¹⁾ au 30 juin 2015

2015

Revenus

Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Variation de la moins-value latente des placements (748) \$

Perte totale

(748)

Charges

Frais de comptabilité du Fonds 2 220

Droits de dépôt 63

Honoraires d'audit 1 678

Frais du comité d'examen indépendant 46

Droits de garde 671

Frais juridiques 210

Frais d'information aux porteurs d'actions 1 662

Frais d'administration (note 8) 55

6 605

Charges remboursées par le gestionnaire (note 8) (6 605)

Total des charges

—

Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables

(748) \$

Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série

Série I (748) \$

Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action²⁾

Série I (0,05) \$

Nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la période

Série I 15 000

¹⁾ Début des activités.

²⁾ Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE AMÉRICAINNE ASTON HILL

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour la période du 20 mai 2015 ¹⁾ au 30 juin 2015	2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(748) \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :	
Variation de la moins-value latente des placements	748
Achats de placements	(150 000)
Augmentation du montant à recevoir du gestionnaire	(4 091)
Augmentation des dettes d'exploitation et charges à payer	4 091
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(150 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission d'actions rachetables	150 000
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	150 000
Augmentation nette de la trésorerie pour la période	—
Trésorerie, à l'ouverture de la période	—
Trésorerie, à la clôture de la période	— \$

¹⁾ Début des activités.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE AMÉRICAIN ASTON HILL

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES

(non audité)

Série I

Pour la période du 20 mai 2015 ¹⁾ au 30 juin 2015	2015
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(748)
Opérations sur actions rachetables :	
Produit de l'émission d'actions rachetables	150 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—
Rachat d'actions rachetables	—
	150 000
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :	
Revenus	—
	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	149 252
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	149 252 \$

¹⁾ Début des activités.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2015		Coût	Juste valeur	% du portefeuille
Nombre de parts	Fonds commun de placement			
14 877	Fonds de croissance américain Aston Hill – Série I	150 000 \$	149 252 \$	100,0 %
	Total des placements	150 000 \$	149 252 \$	100,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE AMÉRICAINE ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité)

Objectif de placement

L'objectif de placement de la Catégorie croissance américaine Aston Hill (le « Fonds ») est de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés américaines. Pour atteindre son objectif, le Fonds investit principalement (directement ou indirectement) dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres d'émetteurs nord-américains, et prend, de temps à autre, des positions vendeur sur ces titres. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds de croissance américain Aston Hill (le « fonds sous-jacent »). Le Fonds peut investir dans d'autres fonds communs de placement.

Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque associé à l'exposition à un ou plusieurs pays, secteurs, catégories d'actifs ou titres en particulier. Le risque de concentration du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placement en vue d'assurer sa conformité aux directives de placement. Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du fonds sous-jacent et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placements dans le respect des directives de placement. Le tableau suivant présente un aperçu de la concentration du portefeuille du fonds sous-jacent au 30 juin 2015.

	En % du total des placements du fonds sous-jacent
Secteur	30 juin 2015
Services financiers	23,9 %
Biens de consommation discrétionnaire	14,8 %
Énergie	13,3 %
Technologies de l'information	12,6 %
Industries	10,0 %
Biens de consommation de base	8,4 %
Matières premières	7,3 %
Soins de santé	6,5 %
Services de télécommunications	2,0 %
Services publics	1,2 %
Total	100,0 %

Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est exposé au risque de prix, car ses placements sont sensibles à l'évolution des conditions économiques générales aux États-Unis et au Canada. Le fonds sous-jacent a principalement investi dans des actions américaines et canadiennes. Par conséquent, un repli global des économies américaine et canadienne pourrait avoir des conséquences négatives sur la valeur de ses placements.

Au 30 juin 2015, si la juste valeur des placements du portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 4 400 \$.

Les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE AMÉRICAINE ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt du fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015, le fonds sous-jacent n'était pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est assujéti au risque de change, car il investit principalement dans des actions libellées en dollars américains, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds et du fonds sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de la valeur de ces devises par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds et sur le fonds sous-jacent. Le tableau ci-après présente l'exposition du fonds sous-jacent au risque de change au 30 juin 2015 :

30 juin 2015

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain
Instrument non monétaires	29,3 %
Instrument monétaires	10,7 %
Contrats dérivés	(34,0)%
	6,0 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à l'exposition nette du Fonds au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net estimatif aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 101 691 \$ au 30 juin 2015. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit du fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015, le fonds sous-jacent ne détenait pas de titres de créance.

Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Au 30 juin 2015, le fonds sous-jacent investissait principalement dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. De plus, le Fonds est indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans le fonds sous-jacent. Il conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité et peut liquider ses placements dans le fonds sous-jacent au jour le jour. Au 30 juin 2015, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minime.

Hierarchie des justes valeurs

Le tableau ci-après présente les données utilisées au 30 juin 2015 pour évaluer les placements du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur :

30 juin 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds sous-jacent	149 252 \$	— \$	— \$	149 252 \$

Aucun transfert d'actifs n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours du semestre clos le 30 juin 2015.

Opérations avec des parties liées

Lors de l'établissement du fonds sous-jacent, la société mère du gestionnaire a investi 150 000 \$ dans la série I du Fonds. Au 30 juin 2015, un montant de 149 252 \$ était toujours détenu dans le Fonds.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE CROISSANCE AMÉRICAINNE ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Participations dans des entités structurées

Le Fonds a déterminé que le fonds sous-jacent dans lequel il investit est une entité structurée non consolidée. Cette conclusion représente un jugement important posé par le Fonds, car les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs ne permettent d'exercer aucune influence sur les activités de placement du fonds sous-jacent. Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation, sans toutefois les consolider.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs.	Placement dans des parts émises par le fonds sous-jacent

La variation de la juste valeur du fonds sous-jacent figure aux états du résultat global dans les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le fonds sous-jacent peut prendre des positions acheteur ou vendeur dans un portefeuille diversifié d'actions nord-américaines. La majeure partie des positions seront prises sur des titres de capitaux propres de sociétés à petite et moyenne capitalisation inscrites à la cote de la New York Stock Exchange ou à la Bourse de Toronto, ou dont le titre est négocié sur le NASDAQ. Dans des circonstances normales, entre 70 % et 80 % des placements du fonds seront composés de positions acheteur sur des titres de capitaux propres et entre 10 % et 20 %, de positions vendeur sur des titres de capitaux propres.

Le tableau ci-dessous présente les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la juste valeur totale des actifs financiers détenus.

			Au 30 juin 2015	
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements	
Fonds de croissance américaine Aston Hill – Série I	1	9 313 831 \$	149 252 \$	

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	1,60 %	149 252 \$

En 2015, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, rachat qui sera effectué à condition que la liquidité du fonds sous-jacent soit suffisante.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds peut conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à ses contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation dans les états de la situation financière et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

Au 30 juin 2015, le Fonds n'était partie à aucun contrat dérivé.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT TOTAL CANADIEN ASTON HILL

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

Au	30 juin 2015 ¹⁾
Actif	
Actif courant	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	430 228 \$
Montant à recevoir du gestionnaire	4 452
Total de l'actif	434 680
Passif	
Passif courant	
Frais de gestion à payer (note 8)	332
Dettes d'exploitation et charges à payer	4 086
Total du passif	4 418
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	430 262 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série	
Série A	272 976 \$
Série F	8 889 \$
Série I	148 397 \$
Actions en circulation par série (note 5)	
Série A	27 643
Série F	899
Série I	15 000
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action	
Série A	9,88 \$
Série F	9,89 \$
Série I	9,89 \$

¹⁾ Du début des activités le 20 mai 2015.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT TOTAL CANADIEN ASTON HILL

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Pour la période du 20 mai 2015¹⁾ au 30 juin 2015

2015

Revenus

Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Variation de la moins-value latente des placements (2 912) \$

Total des revenus

(2 912)

Charges

Frais de gestion (note 8) 367

Frais de comptabilité du Fonds 2 220

Droits de dépôt 63

Honoraires d'audit 1 678

Frais du comité d'examen indépendant 46

Droits de garde 671

Frais juridiques 210

Frais d'information aux porteurs d'actions 1 661

Frais d'administration (note 8) 55

6 971

Charges remboursées par le gestionnaire (note 8) (6 971)

Total des charges

—

Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables

(2 912) \$

Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série

Série A (1 208) \$

Série F (101) \$

Série I (1 603) \$

Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action²⁾

Série A (0,06) \$

Série F (0,11) \$

Série I (0,11) \$

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période

Série A 18 845

Série F 899

Série I 15 000

¹⁾ Début des activités.

²⁾ Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT TOTAL CANADIEN ASTON HILL

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour la période du 20 mai 2015 ¹⁾ au 30 juin 2015	2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(2 912) \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :	
Variation de la moins-value latente des placements	2 912
Produit de la vente de placements	—
Achats de placements	(433 140)
Augmentation du montant à recevoir du gestionnaire	(4 452)
Augmentation des frais de gestion à payer	332
Augmentation des dettes d'exploitation et charges à payer	4 086
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(433 174)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission d'actions rachetables	433 139
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	35
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	433 174
Augmentation nette de la trésorerie pour la période	—
Trésorerie, à l'ouverture de la période	—
Trésorerie, à la clôture de la période	— \$

¹⁾ Début des activités.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT TOTAL CANADIEN ASTON HILL

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité)

Série A

	2015
Pour la période du 29 mai 2015 ¹⁾ au 30 juin 2015	
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(1 208)
Opérations sur actions rachetables :	
Produit de l'émission d'actions rachetables	274 149
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	35
Rachat d'actions rachetables	—
	274 184
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :	
Revenus	—
	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	272 976
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	272 976 \$

Série F

	2015
Pour la période du 25 juin 2015 ¹⁾ au 30 juin 2015	
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(101)
Opérations sur actions rachetables :	
Produit de l'émission d'actions rachetables	8 990
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—
Rachat d'actions rachetables	—
	8 990
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :	
Revenus	—
	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	8 889
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	8 889 \$

¹⁾ Début des activités.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT TOTAL CANADIEN ASTON HILL

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (non audité)

Série I

Pour la période du 20 mai 2015 ¹⁾ au 30 juin 2015	2015
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(1 603)
Opérations sur actions rachetables :	
Produit de l'émission d'actions rachetables	150 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—
Rachat d'actions rachetables	—
	150 000
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :	
Revenus	—
	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	148 397
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	148 397 \$

Total du Fonds

Pour la période du 20 mai 2015 ¹⁾ au 30 juin 2015	2015
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(2 912)
Opérations sur actions rachetables :	
Produit de l'émission d'actions rachetables	433 139
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	35
Rachat d'actions rachetables	—
	433 174
Distributions aux porteurs d'actions rachetables :	
Revenus	—
	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	430 262
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période	430 262 \$

¹⁾ Début des activités.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2015		Coût	Juste valeur	% du portefeuille
Nombre de parts	Fonds commun de placement			
40 980	Fonds à rendement total canadien Aston Hill – série I	433 139 \$	430 228 \$	100,0 %
	Total des placements	433 139 \$	430 228 \$	100,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT TOTAL CANADIEN ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité)

Objectif de placement

L'objectif de placement de la Catégorie rendement total canadien (le « Fonds ») consiste à procurer des rendements à long terme en investissant dans un portefeuille composé principalement d'actions canadiennes. Pour atteindre son objectif, le Fonds investit principalement (directement ou indirectement) dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres d'émetteurs canadiens, et prend, de temps à autre, des positions vendeur sur ces titres. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds à rendement total canadien Aston Hill (le « fonds sous-jacent »). Le Fonds peut investir dans d'autres fonds communs de placement.

Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque associé à l'exposition à un ou plusieurs pays, secteurs, catégories d'actifs ou titres en particulier. Le risque de concentration du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placement en vue d'assurer sa conformité aux directives de placement. Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du fonds sous-jacent et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placements dans le respect des directives de placement. Le tableau suivant présente un aperçu de la concentration du portefeuille du fonds sous-jacent au 30 juin 2015.

	En % du total des placements du fonds sous-jacent
Secteur	30 juin 2015
Industries	30,4 %
Services financiers	16,0 %
Matières premières	13,6 %
Énergie	12,6 %
Technologies de l'information	11,3 %
Biens de consommation discrétionnaire	9,9 %
Biens de consommation de base	6,6 %
Services de télécommunications	5,5 %
Soins de santé	1,6 %
Services publics	0,7 %
Placements – position vendeur	(8,2)%
Total	100,0 %

Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est exposé au risque de prix, car ses placements sont sensibles à l'évolution des conditions économiques générales aux États-Unis et au Canada. Le fonds sous-jacent a principalement investi dans des actions américaines et canadiennes. Par conséquent, un repli global des économies américaine et canadienne pourrait avoir des conséquences négatives sur la valeur de ses placements.

Au 30 juin 2015, si la juste valeur des placements du portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 31 772 \$. Les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT TOTAL CANADIEN ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt du fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015, l'exposition du fonds sous-jacent au risque de taux d'intérêt en fonction du terme à courir des titres de créance s'établissait comme suit :

Titres de créance en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables	
Terme à courir	30 juin 2015
Moins de 1 an	8,7 %
	8,7 %

Au 30 juin 2015, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait diminué d'environ 15 \$. De même, si les taux d'intérêt avaient diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait augmenté d'environ 15 \$. La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée des obligations. Les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est assujéti au risque de change, car il investit principalement dans des actions libellées en dollars américains, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds et du fonds sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de la valeur de ces devises par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds et sur le fonds sous-jacent. Le tableau ci-après présente l'exposition du fonds sous-jacent au risque de change au 30 juin 2015 :

30 juin 2015

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent				
Exposition au risque de change	Instruments non monétaires	Instruments monétaires	Contrats dérivés	Exposition nette (% de l'actif net)
Dollar australien	0,4 %	—	—	0,4 %
Dollar de Hong Kong	0,8 %	—	—	0,8 %
Euro	11,2 %	(1,7) %	(4,7) %	4,8 %
Livre sterling	3,8 %	(0,5) %	(1,6) %	1,7 %
Couronne suédoise	1,4 %	(0,6) %	— %	0,8 %
Dollar américain	15,4 %	4,0 %	(7,2) %	12,2 %
				20,7 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à l'exposition nette du Fonds au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net estimatif aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 4 452 \$ au 30 juin 2015. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit du fonds sous-jacent. Au 30 juin 2015, le fonds sous-jacent ne détenait pas de titres de créance.

Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Au 30 juin 2015, le fonds sous-jacent investissait principalement dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. De plus, le Fonds est indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans le fonds sous-jacent. Il conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité et peut liquider ses placements dans le fonds sous-jacent au jour le jour. Au 30 juin 2015, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minime.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT TOTAL CANADIEN ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau ci-après présente les données utilisées au 30 juin 2015 pour évaluer les placements du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur :

30 juin 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds sous-jacent	430 228 \$	— \$	— \$	430 228 \$

Aucun transfert d'actifs n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours du semestre clos le 30 juin 2015.

Opérations avec des parties liées

Lors de l'établissement du fonds sous-jacent, la société mère du gestionnaire a investi 150 000 \$ dans la série I du Fonds. Au 30 juin 2015, un montant de 148 397 \$ était toujours détenu dans le Fonds.

Participations dans des entités structurées

Le Fonds a déterminé que le fonds sous-jacent dans lequel il investit est une entité structurée non consolidée. Cette conclusion représente un jugement important posé par le Fonds, car les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs ne permettent d'exercer aucune influence sur les activités de placement du fonds sous-jacent. Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation, sans toutefois les consolider.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs.	Placement dans des parts émises par le fonds sous-jacent

La variation de la juste valeur du fonds sous-jacent figure aux états du résultat global dans les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le fonds sous-jacent fait appel à l'analyse tant microéconomique que macroéconomique pour déterminer les secteurs du marché qui semblent sous-évalués, évalués à la juste valeur ou surévalués et recourt ensuite à une analyse centrée sur l'évaluation afin de déterminer les placements indiqués. À l'heure actuelle, le fonds sous-jacent privilégie surtout les titres de participation de sociétés canadiennes et, dans une moindre mesure, américaines à moyenne ou grande capitalisation. On s'attend actuellement à ce que les sociétés canadiennes comptent pour 50 % à 90 % des placements du fonds en actions et à ce que la moyenne pondérée de la capitalisation boursière de ces sociétés atteigne au moins 5 GS.

Le fonds sous-jacent peut aussi investir à l'occasion une partie de son actif dans les titres de participation de sociétés à petite capitalisation et de sociétés établies à l'extérieur de l'Amérique du Nord si nous estimons que ces placements peuvent contribuer au rendement total du fonds sous-jacent tout en atténuant le risque. Un maximum de 10 % de l'actif du fonds sous-jacent sera investi dans des titres à revenu fixe (autres que la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres de créance à court terme). Le fonds sous-jacent peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres non canadiens.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE RENDEMENT TOTAL CANADIEN ASTON HILL

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (non audité) (suite)

Le tableau ci-dessous présente les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la juste valeur totale des actifs financiers détenus.

	Au 30 juin 2015		
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds à rendement total canadien Aston Hill – Série I	1	6 867 434 \$	430 228 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	6,26 %	430 228 \$

En 2015, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, rachat qui sera effectué à condition que la liquidité du fonds sous-jacent soit suffisante.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds peut conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à ses contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation dans les états de la situation financière et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

Au 30 juin 2015, le Fonds n'était partie à aucun contrat dérivé.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES ANNEXES CONSOLIDÉES (non audité)

30 juin 2015

1. LES FONDS

La Catégorie croissance et revenu Aston Hill, la Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill, la Catégorie croissance du capital Aston Hill, la Catégorie revenu stratégique Aston Hill, la Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill, la Catégorie croissance énergétique Aston Hill, la Catégorie croissance américaine Aston Hill et la Catégorie rendement total canadien Aston Hill (les « Fonds » ou, individuellement, le « Fonds ») sont des catégories d'actions distinctes de Fonds Société Aston Hill inc. (la « Société »), une société de fonds commun de placement à capital variable constituée le 2 juin 2011 aux termes des lois fédérales du Canada. La Société est autorisée à émettre jusqu'à 1 000 catégories d'actions de fonds commun de placement.

Les Fonds ont été créés le 14 juillet 2011 (à l'exception de la Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill, de la Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill, de la Catégorie croissance énergétique Aston Hill, de la Catégorie croissance américaine Aston Hill et de la Catégorie rendement total canadien Aston Hill) et chacun d'entre eux constitue une catégorie d'actions de fonds commun de placement de la Société. La Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill, la Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill, la Catégorie croissance énergétique Aston Hill, la Catégorie croissance américaine Aston Hill et Catégorie rendement total canadien Aston Hill ont été créées respectivement le 17 août 2012, le 6 mai 2013, le 17 mai 2014, le 20 mai 2015 et le 29 mai 2015.

Les Fonds Aston Hill peuvent devoir présenter des informations précises selon leur caractère unique, lequel délimite l'entité présentant l'information financière en tant que catégorie prise individuellement. Plus particulièrement, nous croyons que les fonds de la Société devraient présenter les informations nécessaires dans leurs états financiers en prenant exemple sur la note « Mode de présentation » ci-après (sous réserve des ajustements apportés au besoin par l'équipe de mission). Bien que cette méthode soit applicable dans la plupart des cas, il est important d'accorder une attention particulière aux caractéristiques uniques des catégories, notamment les garanties données entre catégories et les autres ententes qui pourraient nécessiter la présentation d'informations supplémentaires ou influencer sur la présentation des catégories de façon distincte dans les états financiers.

Les présents états financiers ne présentent que les informations financières de la Catégorie croissance et revenu Aston Hill, de la Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill, de la Catégorie croissance du capital Aston Hill, de la Catégorie rendement stratégique Aston Hill, de la Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill, de la Catégorie croissance énergétique Aston Hill, de la Catégorie croissance américaine Aston Hill et de la Catégorie rendement total canadien Aston Hill (les « Fonds » ou, individuellement, le « Fonds »), lesquelles sont des catégories d'actions distinctes de Fonds Société Aston Hill inc. (la « Société »), chacune des catégories étant en soi une entité publiante. Si la Société ne peut remplir ses obligations à l'égard de certaines catégories, elle pourrait avoir à utiliser les actifs attribuables aux autres Fonds pour le faire. Le gestionnaire est d'avis que le risque de responsabilité réciproque des catégories est négligeable.

Fonds	Renseignements sur les séries	Fonds sous-jacent ¹⁾
Catégorie croissance et revenu Aston Hill	Actions de séries A, F, I, TA6 et TF6	Fonds de croissance et de revenu Aston Hill, série I
Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill	Actions de séries A, F, I, TA6 et TF6	Fonds mondial de croissance et de revenu Aston Hill, série I
Catégorie croissance du capital Aston Hill	Actions de séries A, F, I, TA6 et TF6	Fonds de croissance du capital Aston Hill, série I
Catégorie rendement stratégique Aston Hill	Actions de séries A, F, I et Y	Fonds de rendement stratégique Aston Hill, série I
Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill	Actions de séries A, F et I	Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill, série I
Catégorie croissance énergétique Aston Hill	Actions de série A	Placements directs dans le secteur de l'énergie
Catégorie croissance américaine Aston Hill	Actions de séries A, F, I, TA6 et TF6	Fonds de croissance américain Aston Hill
Catégorie rendement total canadien Aston Hill	Actions de séries A, F, I, TA6 et TF6	Fonds à rendement total canadien Aston Hill

¹⁾ Pour atteindre leurs objectifs de placement, les Fonds investissent dans des parts de leur fonds commun de placement Aston Hill sous-jacent respectif, sauf pour la Catégorie croissance énergétique Aston Hill.

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est le gestionnaire des Fonds (le « gestionnaire »). Fiducie RBC Services aux investisseurs est le dépositaire des Fonds.

L'adresse du siège social des Fonds est le 77 King Street West, Suite 2110, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

Le gestionnaire a autorisé la publication des présents états financiers le 31 août 2015.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et comprennent des estimations et des hypothèses formulées par le gestionnaire qui pourraient avoir une incidence sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des revenus, des charges et des variations de l'actif net pour la période. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux IFRS applicables pour la préparation d'états financiers intermédiaires, y compris IAS 34 *Information financière intermédiaire*.

NOTES ANNEXES CONSOLIDÉES (non audité) (suite)

30 juin 2015

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et le principe du coût historique. Toutefois, chacun des Fonds étant une entité d'investissement, presque tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur, conformément aux IFRS. En conséquence, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les actionnaires. La préparation d'états financiers selon les IFRS exige l'établissement de certaines estimations comptables critiques. De plus, le gestionnaire doit faire preuve de jugement dans l'application des méthodes comptables des Fonds. La note 4 décrit les questions particulièrement complexes qui font appel à une part importante de jugement et celles où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Instruments financiers

Les placements des Fonds dans des fonds sous-jacents et dans des titres de capitaux propres sont désignés initialement à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les dérivés des Fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction. Par suite de ces désignations et classements, les placements et les instruments dérivés des Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés s'il y a lieu au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative publiée. La juste valeur des actifs et des passifs financiers des Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN se rapproche de la valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière si le cours de clôture se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Pour évaluer les actifs financiers, les Fonds utilisent la valeur liquidative présentée par le gestionnaire des fonds sous-jacents.

c) Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse, des dépôts bancaires à vue et des découverts bancaires. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs courants aux états de la situation financière.

d) Autres actifs et passifs

Les autres actifs financiers des Fonds, qui comprennent notamment les dividendes et intérêts à recevoir, les montants à recevoir des courtiers, les montants à recevoir du gestionnaire, les charges payées d'avance et les souscriptions à recevoir, sont considérés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti. Les autres passifs financiers des Fonds, qui peuvent comprendre les dettes d'exploitation et charges à payer, les frais de gestion à payer, les montants à payer aux courtiers, les rachats à payer, les dividendes à payer et les distributions à payer aux porteurs d'actions, sont désignés comme tels et constatés au coût amorti. Le coût amorti de ces actifs et passifs financiers se rapproche de la juste valeur étant donné l'échéance rapprochée de ces éléments.

e) Opérations de placement et constatation des revenus

Les achats et ventes ordinaires sont comptabilisés à la date d'opération, qui est la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou à vendre le placement. Le revenu de dividendes et les charges liées aux dividendes sont inscrits à la date ex-dividende. Les revenus d'intérêts à distribuer présentés aux états du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts du coupon reçus par les Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les distributions sont comptabilisées à la date ex-distribution et viennent réduire le coût ajusté de l'instrument correspondant en cas de remboursement de capital. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé lorsqu'il est reçu.

Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements, ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements, sont calculés au coût moyen.

Les revenus à distribuer et les charges d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les distributions provenant des fonds sous-jacents sont constatées à la date ex-distribution.

f) Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers selon les IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs à la date des états financiers, de même que sur les montants présentés au titre des augmentations et des diminutions de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liées aux activités pour la période. La direction doit tout particulièrement faire appel à son jugement et à des estimations pour ce qui est de l'évaluation des placements hors cote. Les montants obtenus peuvent différer considérablement de ceux qui auraient été utilisés s'il avait existé un marché facile d'accès pour ces placements et un cours officiel auquel ceux-ci peuvent être vendus.

NOTES ANNEXES CONSOLIDÉES (non audité) (suite)

30 juin 2015

g) Répartition des revenus et des charges

Les Fonds répartissent les revenus, les charges, les gains (pertes) réalisés et les gains (pertes) latents comme il est décrit ci-après :

Les revenus et les gains (pertes) réalisés et latents sont répartis quotidiennement en fonction de la valeur liquidative de chaque série par rapport à la valeur liquidative totale du Fonds en question à la date d'évaluation la plus récente.

Les charges sont classées et comptabilisées comme des charges directement attribuables à une série donnée (« charges directes ») ou comme des charges communes à toutes les séries d'un Fonds. Les charges directes d'une série donnée sont imputées à cette série à titre de charges directes. Les charges communes sont affectées à chaque série conformément à la répartition des revenus communs décrite précédemment.

h) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série, présentée à l'état du résultat global, est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série, par le nombre moyen pondéré d'actions rachetables de la série pertinente en circulation pendant la période.

i) Normes comptables publiées, mais non encore adoptées

La version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») a été publiée par l'IASB en juillet 2014, en remplacement d'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle prospectif unique de dépréciation liée à la perte prévue et une méthode profondément modifiée de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle méthode unique de classement des actifs financiers, fondée sur des principes, dépend des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention d'un actif. La nouvelle norme se traduit également par une méthode unique de calcul de la perte de valeur appliquée à tous les instruments financiers, ce qui nécessitera une comptabilisation plus rapide des pertes de crédit attendues. En outre, le risque de crédit propre à une entité est désormais pris en compte dans l'évaluation des passifs à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la dégradation du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, avec possibilité d'adoption anticipée. De plus, l'entité peut appliquer par anticipation les changements relatifs à son risque de crédit propre, de façon distincte, sans modifier autrement la comptabilisation des instruments financiers. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de l'application d'IFRS 9 et n'a pas encore fixé de date pour son application.

j) Impôt sur le revenu

Fonds Société Aston Hill inc. (la « Société ») répond à la définition de société de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Les règles générales d'imposition des sociétés ouvertes s'appliquent aussi à une société de fonds commun de placement. Cependant, l'impôt payable sur les gains en capital réalisés est remboursable selon une formule établie au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes sur les gains en capital. La Société est une personne morale distincte aux fins de l'impôt et n'est pas imposée pour chacun de ses Fonds ou chacune de ses catégories. L'année d'imposition de la Société se termine le 31 décembre. Toutes les charges des Fonds, y compris les charges communes à toutes les séries des Fonds, les frais de gestion et les autres frais propres à une série donnée d'un Fonds, sont prises en compte pour déterminer globalement le bénéfice ou la perte réalisé par la Société. De même, l'ensemble des revenus, des charges déductibles, des gains en capital et des pertes en capital des Fonds, ainsi que les autres éléments ayant trait à la situation fiscale des Fonds, sont pris en compte dans le calcul du bénéfice ou de la perte de la Société et de l'impôt à payer par cette dernière, y compris l'impôt remboursable au titre des gains en capital.

De même, les Fonds sont assujettis à l'impôt de la partie IV sur les dividendes reçus de sociétés canadiennes, mais cet impôt est remboursable lorsque les dividendes sont versés aux actionnaires. Par conséquent, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu relativement aux gains en capital ni aux dividendes qu'ils reçoivent de sociétés canadiennes.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux d'imposition normalement appliqués aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits en raison de déductions permises à des fins fiscales. Toutes les charges des Fonds, frais de gestion et charges d'exploitation compris, seront prises en compte pour établir leur passif d'impôt total, le cas échéant.

Les Fonds peuvent être assujettis, dans les territoires où ils investissent, à un impôt étranger sur les revenus, sur les gains en capital issus de la vente de titres et sur certaines opérations en devises. Les éventuels impôts étrangers sont comptabilisés conformément à la réglementation fiscale et aux taux établis par les autorités fiscales des marchés étrangers sur lesquels les Fonds investissent. Lorsque les gains en capital sont assujettis à l'impôt, les Fonds comptabilisent un passif d'impôt différé estimatif correspondant au montant qui serait à payer en cas de cession des titres à la date d'évaluation.

k) Classement des actions rachetables émises par les Fonds

Selon les IFRS, IAS 32 exige que les titres d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces titres contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classés comme des passifs financiers. Comme les actions des Fonds ne satisfont pas aux critères d'IAS 32 permettant le classement dans les capitaux propres, elles ont été reclassées dans les passifs financiers à la transition aux IFRS.

NOTES ANNEXES CONSOLIDÉES (non audité) (suite)

30 juin 2015

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Ce qui suit présente les principaux jugements, estimations et hypothèses comptables établis par les Fonds pour la préparation des états financiers :

a) Classement des parts rachetables émises par le Fonds

Aux termes des PCGR canadiens, les Fonds comptabilisaient leurs actions rachetables dans les capitaux propres. Selon les IFRS, IAS 32 exige que les titres d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces titres contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classés comme des passifs financiers. Un fonds détenant plusieurs séries ne satisfait pas aux critères énoncés dans IAS 32.16 a) et c). Plus précisément, les porteurs d'actions n'ont pas droit à une quote-part de l'actif net de l'entité attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la liquidation en raison des différences entre les séries, et les différentes séries ne présentent pas des caractéristiques identiques. Par conséquent, les critères énoncés dans IAS 32.16 ne sont pas tous réunis. Conformément à cette norme, la présentation dans les capitaux propres n'est pas permise. L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables sera plutôt présenté à titre de passif à l'état de la situation financière.

b) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les investisseurs des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats d'actions rachetables sont effectués en dollars canadiens. La principale activité des Fonds consiste à investir dans des titres et des instruments dérivés canadiens et américains et à offrir aux investisseurs canadiens un rendement plus élevé que celui des autres produits disponibles au Canada. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des Fonds.

c) Participations dans des entreprises associées, des coentreprises et des filiales

Depuis le 1^{er} janvier 2014, IFRS 10 exige que les « entités d'investissement » (au sens donné à ce terme dans la norme) comptabilisent leurs participations dans des filiales à la JVRN au lieu de les consolider. Les Fonds ont déterminé qu'ils répondent tous à la définition d'« entité d'investissement » et, par conséquent, ils évaluent leurs filiales à la JVRN. Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion de placement, qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital ou de revenus de placement, ou les deux, et qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Le jugement le plus important posé par les Fonds pour établir qu'ils répondent à cette définition est que la juste valeur constitue le principal critère d'évaluation de la performance de la quasi-totalité de leurs placements.

Aux termes d'IFRS 12, des informations spécifiques doivent être fournies sur les participations dans des filiales, des entreprises associées, des coentreprises et des entités structurées non consolidées. Ces informations doivent être fournies chaque fois qu'une entité détient ces types d'investissements et, dans le cas de placements dans des fonds sous-jacents, si le fonds investisseur exerce une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle sur un ou plusieurs de ces fonds sous-jacents, ou lorsque le fonds sous-jacent est une entité structurée. Les Fonds ne satisfont pas aux exigences du contrôle selon IFRS 10.7 et, par conséquent, n'exercent pas de contrôle sur les fonds sous-jacents. Il n'existe aucune entente contractuelle entre les fonds dominants et les fonds sous-jacents.

d) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds détiennent des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, et ne pas être contraignants et exécutoires. En l'absence de données de marché, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de leurs propres modèles, qui reposent habituellement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire, indépendant de la partie qui les a créés. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de liquidité, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre au Fonds que le risque de crédit de la contrepartie), la volatilité et la corrélation. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la section « Risques liés aux instruments financiers propres au Fonds » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de chaque Fonds.

NOTES ANNEXES CONSOLIDÉES (non audité) (suite)

30 juin 2015

e) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité des Fonds consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Le jugement le plus important consiste à établir que certains placements sont détenus à des fins de transaction et à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne sont pas détenus à de telles fins.

5. ACTIONS DES FONDS

Chaque Fonds offre trois séries d'actions, soit les séries A, F et I, sauf indication contraire. Les actions de série A sont offertes à tous les investisseurs. Les actions de série F s'adressent aux investisseurs qui participent à des programmes comportant des frais. Les actions de série I sont uniquement offertes aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs ayant obtenu l'approbation du gestionnaire et conclu une entente à l'égard de la série I avec le gestionnaire. En général, les investisseurs ayant des actions de série I négocient des frais de gestion distincts qui sont payables directement au gestionnaire par l'investisseur. Les actions de série I sont également offertes aux administrateurs et aux employés de Gestion d'actifs Aston Hill inc. Les actions de série Y de la Catégorie rendement stratégique Aston Hill sont uniquement offertes aux fins de rachat aux anciens porteurs d'actions du Fonds de revenu élevé mondial Aston Hill.

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions rachetables et cessibles de chaque série. Les actions émises et en circulation constituent le capital de la Société.

Les opérations sur les actions des Fonds pour les semestres clos les 30 juin 2015 et 2014 s'établissent comme suit :

Catégorie croissance et revenu Aston Hill

	30 juin 2015			
	Série A	Série F	Série TA6	Série TF6
Actions en circulation à l'ouverture de la période	1 153 242	747 741	81 653	5 500
Actions rachetables émises	51 012	137 657	22 007	33 818
Actions rachetables émises au réinvestissement	399	229	—	200
Actions rachetables rachetées	(185 202)	(292 769)	—	(30)
Actions en circulation à la clôture de l'exercice	1 019 451	592 858	103 660	39 488
	30 juin 2014			
		Série A	Série F	Série TA6
Actions en circulation à l'ouverture de la période		635 464	458 289	—
Actions rachetables émises		483 689	314 433	20 785
Actions rachetables émises au réinvestissement		289	291	—
Actions rachetables rachetées		(70 185)	(65 313)	—
Actions en circulation à la clôture de l'exercice		1 049 257	707 700	20 785

Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill

	30 juin 2015				
	Série A	Série F	Série I	Série TA6	Série TF6
Actions en circulation à l'ouverture de la période	1 584 112	424 456	174	252 527	37 778
Actions rachetables émises	457 146	322 747	—	185 322	17 877
Actions rachetables émises au réinvestissement	1 373	268	—	6 946	1 136
Actions rachetables rachetées	(177 891)	(103 644)	(173)	(163 449)	(51 935)
Actions en circulation à la clôture de la période	1 864 740	643 827	1	281 346	4 856
	30 juin 2014				
		Série A	Série F	Série I	
Actions en circulation à l'ouverture de la période		475 390	103 141	1	
Actions rachetables émises		400 147	166 682	—	
Actions rachetables émises au réinvestissement		178	44	—	
Actions rachetables rachetées		(118 340)	(15 449)	—	
Actions en circulation à la clôture de la période		757 375	254 418	1	

NOTES ANNEXES CONSOLIDÉES (non audité) (suite)

30 juin 2015

Catégorie croissance du capital Aston Hill

	30 juin 2015				30 juin 2014	
	Série A	Série F	Série TA6	Série TF6	Série A	Série F
Actions en circulation à l'ouverture de la période	1 785 864	1 228 399	3 317	9 991	1 334 049	697 212
Actions rachetables émises	420 257	544 152	3 996	12 195	482 002	366 152
Actions rachetables émises au réinvestissement	622	544	2	—	624	370
Actions rachetables rachetées	(637 919)	(368 201)	(3 998)	—	(132 180)	(86 730)
Actions en circulation à la clôture de l'exercice	1 568 824	1 404 894	3 317	22 186	1 684 495	977 004

Catégorie rendement stratégique Aston Hill

	30 juin 2015					
	Série A	Série F	Série I	Série TA6	Série TF6	Série Y
Actions en circulation à l'ouverture de la période	686 536	363 888	—	—	—	36 571
Émission de parts lors de la fusion de fonds	2 628 865	1 505 149	—	7 666	17 318	—
Actions rachetables émises	32 310	47 500	400 000	—	—	—
Actions rachetables émises au réinvestissement	412	125	—	24	88	2
Actions rachetables rachetées	(200 137)	(143 139)	—	—	—	(19 721)
Actions en circulation à la clôture de l'exercice	3 147 986	1 773 523	400 000	7 690	17 406	16 852

	30 juin 2014		
	Série A	Série F	Série Y
Actions en circulation à l'ouverture de la période	810 863	480 853	61 505
Émission de parts lors de la fusion de fonds	—	—	—
Actions rachetables émises	—	—	—
Actions rachetables émises au réinvestissement	354	279	2
Actions rachetables rachetées	(76 539)	(74 093)	(16 053)
Actions en circulation à la clôture de l'exercice	734 678	407 039	45 454

Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill

	30 juin 2015			30 juin 2014		
	Série A	Série F	Série I	Série A	Série F	Série I
Actions en circulation à l'ouverture de la période	14 716	10 444	15 000	4 435	—	15 000
Actions rachetables émises	5 063	—	—	10 281	64 623	—
Actions rachetables émises au réinvestissement	—	—	—	—	—	—
Actions rachetables rachetées	(545)	(928)	—	—	—	—
Actions en circulation à la clôture de l'exercice	19 234	9 516	15 000	14 716	64 623	15 000

Catégorie croissance énergétique Aston Hill

	30 juin 2015	30 juin 2014
	Série A	Série A
Actions en circulation à l'ouverture de la période	847 639	—
Actions rachetables émises	168 323	300 209
Actions rachetables émises au réinvestissement	182	28
Actions rachetables rachetées	(180 484)	(33 852)
Actions en circulation à la clôture de l'exercice	835 660	266 385

NOTES ANNEXES CONSOLIDÉES (non audité) (suite)

30 juin 2015

Catégorie croissance américaine Aston Hill

	30 juin 2015
	Série I
Actions en circulation à l'ouverture de la période	—
Actions rachetables émises	15 000
Actions rachetables émises au réinvestissement	—
Actions rachetables rachetées	—
Actions en circulation à la clôture de la période	15 000

Catégorie rendement total canadien Aston Hill

	30 juin 2015		
	Série A	Série F	Série I
Actions en circulation à l'ouverture de la période	—	—	—
Actions rachetables émises	27 640	899	15 000
Actions rachetables émises au réinvestissement	3	—	—
Actions rachetables rachetées	—	—	—
Actions en circulation à la clôture de la période	27 643	899	15 000

6. GESTION DU CAPITAL

Le capital des Fonds est constitué d'actions rachetables émises sans valeur nominale. Ces actions donnent droit aux distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part de la série pertinente basée sur la valeur liquidative par action de chaque Fonds, pour chaque série, à la date de rachat. Les Fonds ne sont soumis à aucune restriction ou exigence particulière en matière de capital pour la souscription d'actions. Ils sont soumis à une exigence en matière de capital pour le rachat d'actions, soit un montant minimal de 500 \$ par rachat. Les opérations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement et à leurs pratiques de gestion des risques, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour régler les rachats. Les Fonds gèrent leur liquidité en investissant la plupart de leurs actifs dans des titres pouvant être vendus facilement.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS PAR CATÉGORIE

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les instruments financiers des Fonds sont désignés à la JVRN.

Les dérivés des Fonds sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. Tous les autres actifs et passifs sont évalués au coût amorti.

8. FRAIS ET CHARGES DES FONDS**a) Opérations avec des parties liées**

Les parties sont considérées comme des parties liées si l'une d'entre elles a la capacité de contrôler l'autre ou d'exercer une influence notable sur elle dans la prise de décisions financières ou d'exploitation.

Frais de gestion

Chaque série d'actions d'un Fonds (sauf les actions de la série I) verse au gestionnaire des frais de gestion pour des services de gestion générale et d'administration rendus. Ces frais sont calculés et comptabilisés chaque jour et payés mensuellement. Le taux annuel maximal des frais de gestion pour chaque série est le suivant :

Fonds	Frais de gestion annuels (%)		
	Séries A et TA6	Séries F et TF6	Série Y
Catégorie croissance et revenu Aston Hill	2,00 %	1,00 %	—
Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill	2,00 %	1,00 %	—
Catégorie croissance du capital Aston Hill	2,00 %	1,00 %	—
Catégorie rendement stratégique Aston Hill	2,00 %	1,00 %	1,50 %
Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill	2,00 %	1,00 %	—
Catégorie croissance énergétique Aston Hill	2,00 %	—	—
Catégorie croissance américaine Aston Hill	2,00 %	1,00 %	—
Catégorie rendement total canadien Aston Hill	2,00 %	1,00 %	—

NOTES ANNEXES CONSOLIDÉES (non audité) (suite)

30 juin 2015

Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux Fonds à l'égard des actions de série I. Chaque investisseur négocie plutôt ses propres frais, qui sont payables directement au gestionnaire.

Le gestionnaire a, à son gré, assumé les charges d'exploitation des Fonds pour les semestres clos les 30 juin 2015 et 2014. Les montants pris en charge par le gestionnaire sont présentés ci-dessous.

Le gestionnaire n'est pas tenu de continuer à régler ces charges et rien ne garantit qu'il le fera à l'avenir.

Fonds	2015	2014
Catégorie croissance et revenu Aston Hill	— \$	5 263 \$
Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill	—	22 676
Catégorie croissance du capital Aston Hill	—	2 848
Catégorie rendement stratégique Aston Hill	—	3 302
Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill	20 473	19 356
Catégorie croissance énergétique Aston Hill	—	—
Catégorie croissance américaine Aston Hill	6 605	—
Catégorie rendement total canadien Aston Hill	6 971	—

Frais d'administration

Le gestionnaire impute aux Fonds une partie des salaires de base des personnes ayant effectué des tâches liées aux activités du Fonds. Ces charges sont directement imputables au Fonds, car elles découlent des travaux effectués pour celui-ci en matière de comptabilité, d'évaluation, de fiscalité, de conformité, de relations avec les investisseurs, de présentation de l'information financière, de communication de l'information aux actionnaires, de gestion des coûts, de supervision et d'autres activités.

Fonds	2015	2014
Catégorie croissance et revenu Aston Hill	5 455 \$	2 606 \$
Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill	744	496
Catégorie croissance du capital Aston Hill	4 215	3 837
Catégorie rendement stratégique Aston Hill	5 298	5 442
Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill	248	—
Catégorie croissance énergétique Aston Hill	744	107
Catégorie croissance américaine Aston Hill	55	—
Catégorie rendement total canadien Aston Hill	55	—

b) Charges d'exploitation

Chaque Fonds paie ses propres charges d'exploitation, qui comprennent les frais juridiques, les honoraires d'audit, les droits de garde, les taxes, les intérêts, les frais d'exploitation et d'administration, les coûts des services aux investisseurs et les coûts liés aux rapports et aux prospectus.

Si un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, il assume aussi indirectement sa quote-part des charges d'exploitation du fonds sous-jacent.

Aucun montant n'a été utilisé par les Fonds au titre des rabais de courtage pour verser des commissions ou régler d'autres charges d'exploitation de l'exercice.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES**a) Gestion des risques**

Les fonds sous-jacents et la Catégorie croissance énergétique Aston Hill sont exposés à divers risques liés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (qui comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix). Le niveau de risque auquel chaque Fonds est exposé dépend de son objectif de placement et des types de titres qu'il détient. La valeur des placements dans un portefeuille peut changer de jour en jour à cause des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur, de la conjoncture du marché et de l'économie et des nouvelles portant sur les sociétés ayant émis les placements détenus par le Fonds.

Le gestionnaire des Fonds peut atténuer le plus possible les effets négatifs potentiels de ces risques sur le rendement des Fonds, notamment en assurant une surveillance régulière des positions des Fonds et des événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements par catégories d'actifs, par pays, par secteur et par terme à courtir (tout en respectant les objectifs établis) et en utilisant des dérivés à titre de couverture contre certains risques.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un émetteur ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition des autres actifs des Fonds au risque de crédit correspond à leur juste valeur inscrite aux états de la situation financière.

NOTES ANNEXES CONSOLIDÉES (non audité) (suite)

30 juin 2015

Les notations des titres de créance, des titres privilégiés et des instruments dérivés sont fournies par Standard & Poor's, lorsqu'elles sont disponibles. Sinon, elles sont fournies par Moody's Investors Service, Dominion Bond Rating Services ou Canadian Bond Rating Services.

Les Fonds qui investissent uniquement dans des parts de fonds communs Aston Hill sous-jacents (les « fonds sous-jacents »), exception faite de la Catégorie croissance énergétique Aston Hill, peuvent être indirectement exposés au risque de crédit dans le cas où les fonds sous-jacents investissent dans des titres de créance, des titres privilégiés et des dérivés.

D'autres précisions sur le risque de crédit auquel chaque Fonds est exposé figurent dans la section « Risques liés aux instruments financiers propres au Fonds » des états financiers de chaque Fonds.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse pas respecter ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Les Fonds et les fonds sous-jacents sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens d'actions rachetables. De ce fait, la Catégorie croissance énergétique Aston Hill et les fonds sous-jacents investissent la majeure partie de leur actif dans des placements dont ils peuvent facilement se départir. En outre, les Fonds conservent suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La valeur des placements des fonds sous-jacents et de la Catégorie croissance énergétique Aston Hill dans des titres de créance sera par conséquent influencée par les variations des taux d'intérêt applicables. Si les taux d'intérêt baissent, la juste valeur des titres de créance existants peut augmenter en raison de l'accroissement de leur rendement.

Par contre, si les taux d'intérêt augmentent, le rendement des titres de créance existants pourrait diminuer, ce qui pourrait entraîner une baisse de leur juste valeur. Cette diminution est généralement plus importante pour les titres de créance à long terme que pour ceux à court terme.

Les Fonds investissent uniquement dans des parts de fonds sous-jacents, sauf pour la Catégorie croissance énergétique Aston Hill, et ils sont indirectement exposés au risque de taux d'intérêt lorsque les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers portant intérêt. D'autres précisions sur le risque de taux d'intérêt auquel chaque Fonds est exposé figurent dans la section « Risques liés aux instruments financiers propres au Fonds » des états financiers de chaque Fonds.

e) Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds. De ce fait, les fonds sous-jacents et la Catégorie croissance énergétique Aston Hill peuvent être exposés au risque que la valeur des titres libellés en devises fluctue en raison de la variation des taux de change.

Les Fonds investissent uniquement dans des parts de fonds sous-jacents, sauf pour la Catégorie croissance énergétique Aston Hill, et ils sont indirectement exposés au risque de change lorsque les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers qui sont libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds. D'autres précisions sur le risque de change auquel chaque Fonds est exposé figurent dans la section « Risques liés aux instruments financiers propres au Fonds » des états financiers de chaque Fonds.

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier varie par suite des fluctuations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). La valeur de chaque placement est influencée par les perspectives de l'émetteur et par la conjoncture économique et politique générale, de même que par les tendances du secteur et du marché. Tous les titres présentent un risque de perte en capital.

Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme et, par conséquent, sont peu exposés à l'autre risque de prix.

D'autres précisions sur l'autre risque de prix auquel chaque Fonds est exposé figurent dans la section « Risques liés aux instruments financiers propres au Fonds » des états financiers de chaque Fonds.

g) Hiérarchie des justes valeurs

Les Fonds utilisent une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie comporte les niveaux suivants : prix cotés sur un marché actif (niveau 1 – données non ajustées), données d'entrée autres que des prix cotés (niveau 2 – données découlant directement ou indirectement de prix cotés) et données d'entrée non fondées sur des données de marché observables (niveau 3 – données non observables).

D'autres précisions sur le classement des titres de chaque Fonds en fonction de la hiérarchie des justes valeurs figurent dans la section « Risques liés aux instruments financiers propres au Fonds » des états financiers de chaque Fonds.

10. IMPÔT SUR LE REVENU

Au 31 décembre 2014, la Société ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital (pertes autres qu'en capital de 90 763 \$ en 2013).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité d'examen indépendant

John Crow
Président

C. Scott Browning

Robert Falconer

Joseph H. Wright

Administrateurs de Fonds Société Aston Hill inc.

Neil Murdoch

C. Scott Browning

Larry Guy

Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

Peter Anderson
Chef de la direction par intérim
(à compter du 1^{er} août 2015)

Ben Cheng¹⁾
Chef des placements

Neil Murdoch
Administrateur et président

Derek Slemko
Chef des finances par intérim
(à compter du 1^{er} août 2015)

Gestion de portefeuille

Andrew Hamlin
Vice-président et gestionnaire
de portefeuille

Vivian Lo
Vice-présidente et gestionnaire
de portefeuille

John Kim
Gestionnaire de portefeuille

Barry Morrison
Gestionnaire de portefeuille

Alexander (Sandy) Liang
Gestionnaire de portefeuillet et président
AHF Capital Partners Inc.

Gestionnaire

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

Agent des transferts

Fiducie RBC Services aux Investisseurs
et de trésorerie

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs
et de trésorerie

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web

www.astonhill.ca

¹⁾ M. Cheng a cessé d'agir à titre de gestionnaire de portefeuille des fonds communs de placement Aston Hill. Depuis le 23 février 2015, Ben Cheng et Aston Hill n'agissent plus à titre de sous-conseillers en valeurs pour IA Clarington Investments.